

# Rapport d'activités 2020



# Sommaire



Le Pays Loudunais..... p. 3  
 La Gouvernance..... p. 5  
 Organisation des services..... p. 8

## ACTIVITÉ DES SERVICES

Fonctionnement des services  
 durant la crise sanitaire..... p. 9

### Pôle ressources

Finances et Marchés publics..... p. 11  
 Ressources humaines ..... p. 15  
 Informatique..... p. 17  
 Communication ..... p. 19

### Pôle culture, sports et coopération décentralisée

Affaires culturelles..... p. 20  
 Soutien aux associations culturelles ..... p. 23  
 Coopération décentralisée..... p. 23  
 Sports..... p. 24

### Pôle développement social, éducation, familles et santé

Éducation-Jeunesse ..... p. 25  
 Familles - Parentalité ..... p. 28  
 Contrat Local de Santé (CLS)..... p. 30

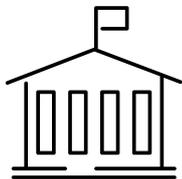
### Pôle développement économique et touristique

Développement économique ..... p. 33  
 Office de tourisme du Pays Loudunais..... p. 36

### Pôle patrimoine et développement durable

Gestion des déchets..... p. 38  
 Gestion des milieux aquatiques..... p. 42  
 Eau et assainissement ..... p. 42  
 Aire d'accueil des Gens du Voyage ..... p. 43  
 Entretien des patrimoines bâti et naturel..... p. 44  
 Valorisation du patrimoine de Pays..... p. 45  
 Aménagement durable du territoire ..... p. 47  
 Aménagement numérique..... p. 49

# Pays Loudunais



**45 COMMUNES**  
(et 7 associées)



**25 182 HABITANTS**

(suivant données INSEE date de référence statistique 2017)

## Les Compétences

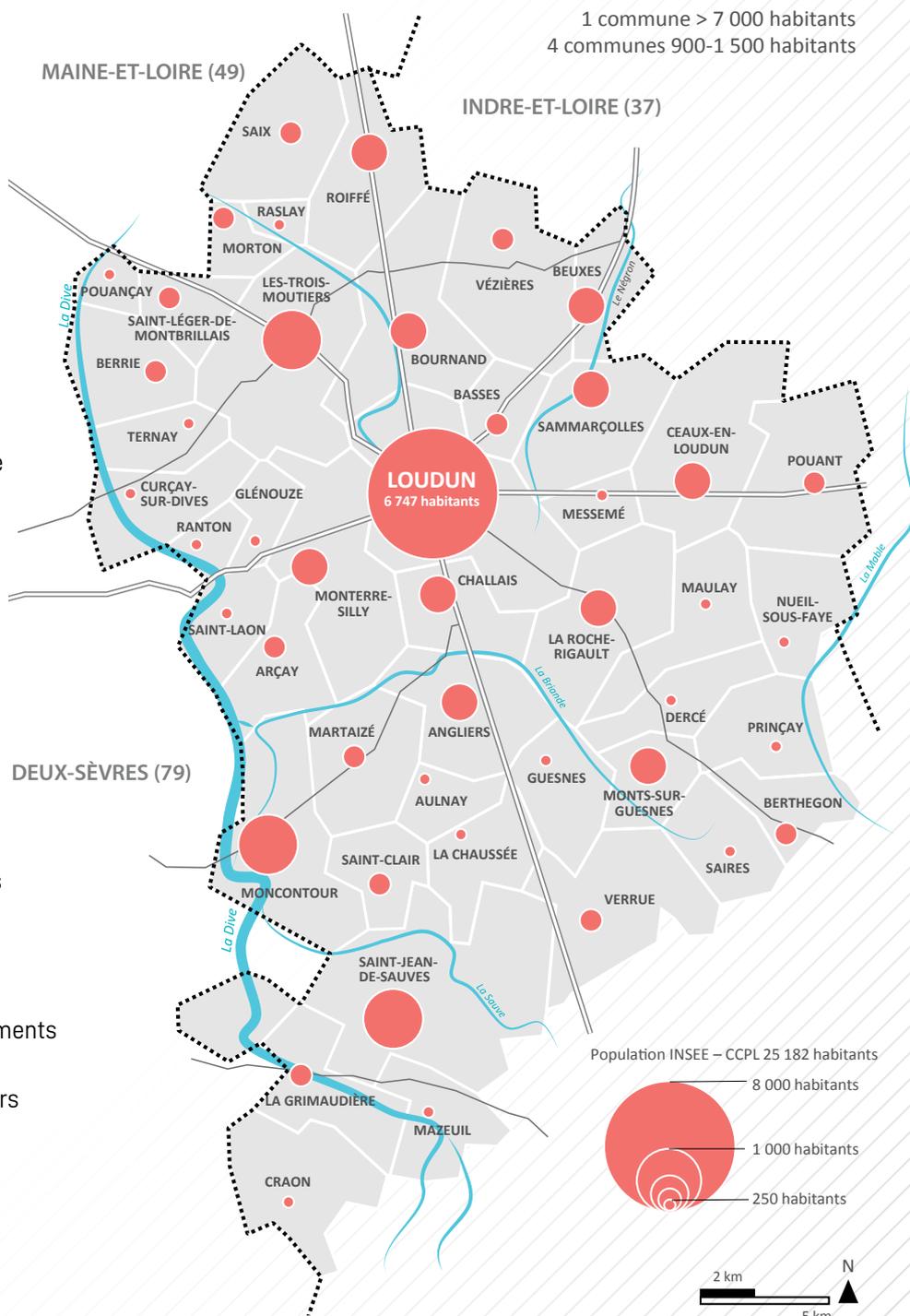
exercées par la Communauté de communes du Pays Loudunais

### OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et promotion touristique - Gestion de l'Office de tourisme
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Déchets
- GEMAPI (*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*)
- Eau - Assainissement

### SUPPLÉMENTAIRES

- Protection et la mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Équipements scolaires, sportifs et culturels d'intérêts communautaires
- Aménagement numérique
- Démographie médicale
- Construction, entretien et gestion d'équipements touristiques
- Animation touristique et soutien aux porteurs de projets
- Actions culturelles et vie associative
- Scolaire et périscolaire
- Petite enfance et soutien à la parentalité



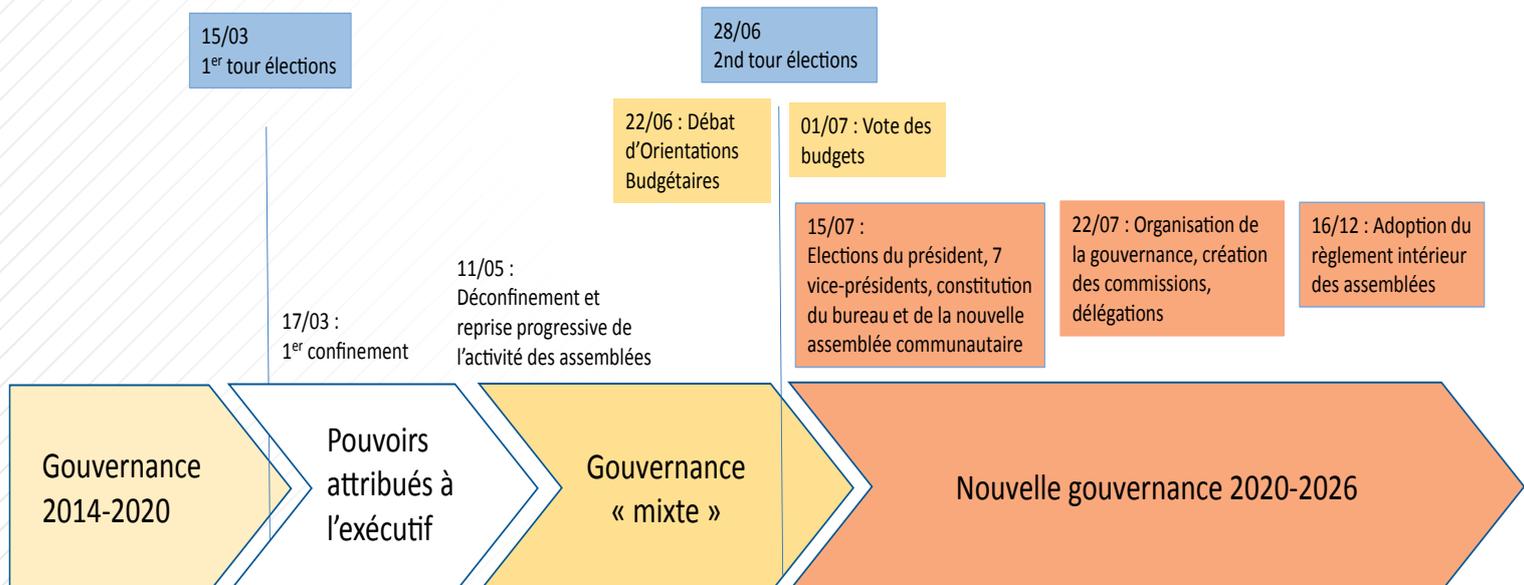
# La Gouvernance

## Fonctionnement des institutions et gouvernance durant la pandémie

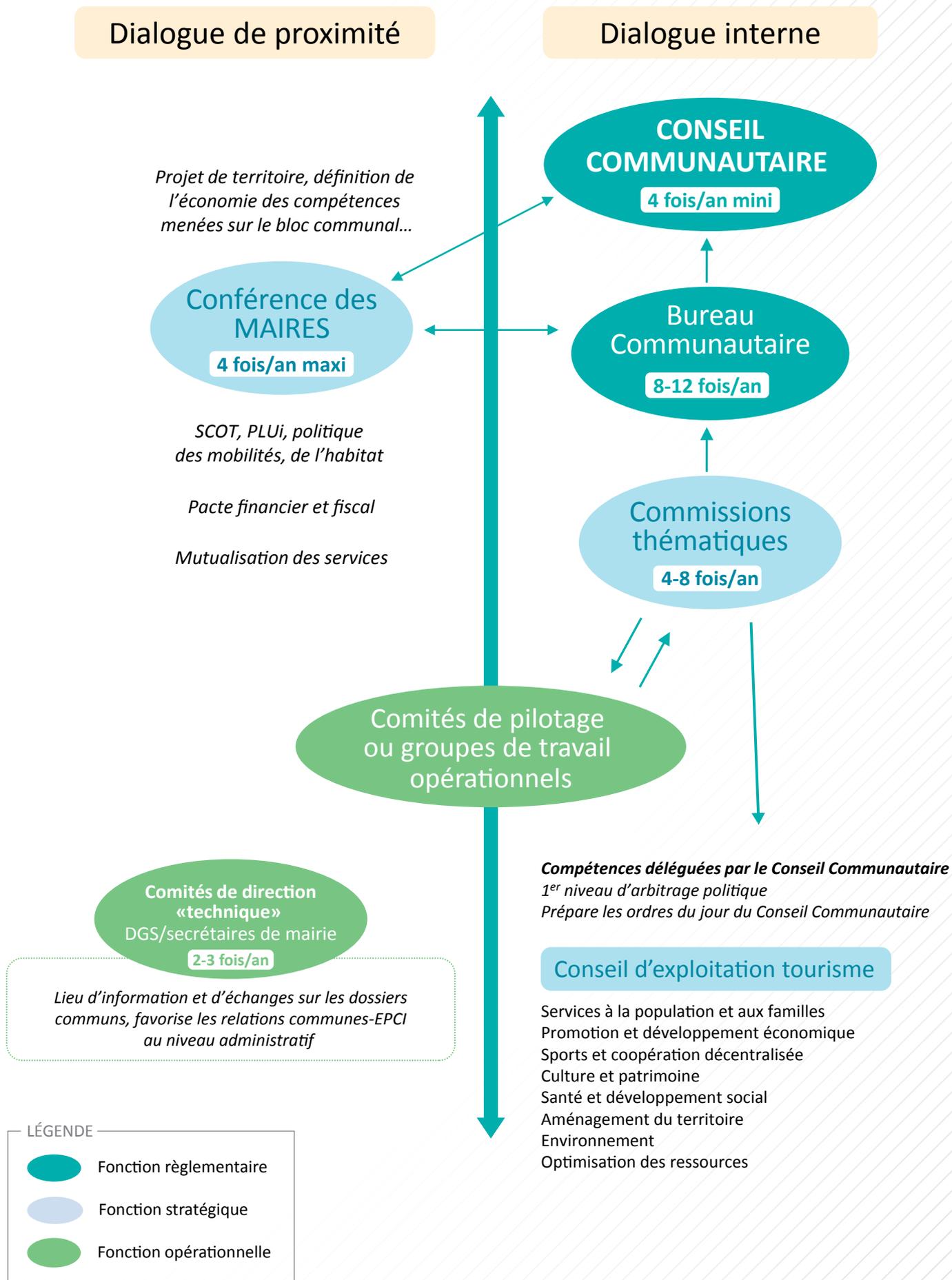
L'année 2020 a été marquée d'une part, par une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation du virus covid-19, avec deux périodes de confinement (*de mars à mai 2020 puis à compter de novembre 2020*) et d'autre part, par les élections, avec le renouvellement de l'assemblée communautaire et la mise en place d'une nouvelle gouvernance communautaire, à partir du 15 juillet 2020, date de l'élection de Joël DAZAS en tant que président de la Communauté de Communes.

Durant la première période de confinement, la continuité du fonctionnement des institutions a été assurée par le seul exécutif (*le président et ses vice-présidents*). Après le 1<sup>er</sup> confinement et jusqu'au second tour des élections fin juin 2020, le fonctionnement de la Communauté de Communes a été assuré par une gouvernance « mixte », à savoir un conseil communautaire composé des conseillers communautaires élus au 1<sup>er</sup> tour de élections municipales (*mars 2020*) et des conseillers communautaires élus lors des élections municipales de 2014.

### Calendrier de l'organisation de la gouvernance 2020 dans le contexte de la pandémie



## Organisation de la nouvelle gouvernance 2020-2026



## Le conseil communautaire

Il est composé de 67 élus communautaires, se réunit au minimum 4 fois par an pour débattre et décider des grands enjeux et grandes orientations politiques du territoire que sont les budgets (*emplois*), la stratégie fiscale et financière, l'aménagement du territoire (*ex. mobilités*), les politiques environnementales (*PCAET*). Il peut néanmoins se saisir des sujets délégués au bureau communautaire relatif au fonctionnement et à la gestion du patrimoine.

Le nouveau conseil communautaire s'est réuni 3 fois après sa constitution, le 22 juillet, le 22 septembre et le 16 décembre 2020.

### BUREAU COMMUNAUTAIRE



**Joël DAZAS**  
Président de la Communauté de communes du Pays Loudunais  
Maire de Loudun



**Édouard RENAUD**  
1<sup>er</sup> Vice-Président :  
Aménagement du territoire  
Optimisation des ressources  
Maire de Moncontour



**Marie-Jeanne BELLAMY**  
2<sup>e</sup> Vice-Présidente :  
Promotion et développement  
économique  
Maire des Trois-Moutiers  
Conseillère Départementale



**Bruno LEFEBVRE**  
3<sup>e</sup> Vice-Président :  
Environnement  
Maire de Curçay-sur-Dive



**Sylvie BARILLOT**  
4<sup>e</sup> Vice-Présidente :  
Tourisme  
Maire de Saix



**Gilles ROUX**  
5<sup>e</sup> Vice-Président :  
Services à la population  
et aux familles  
2<sup>e</sup> Adjoint de Loudun



**Laurence MOUSSEAU**  
6<sup>e</sup> Vice-Présidente :  
Santé et développement social  
1<sup>re</sup> Adjointe de Loudun



**Alain BOURREAU**  
7<sup>e</sup> Vice-Président :  
Culture, patrimoine et  
coopération décentralisée  
Maire de Monts-sur-Guesnes



**Nathalie BASSEREAU**  
Maire d'Angliers



**Pascal BRAULT**  
Maire de Ranton



**James GARAULT**  
Maire de La Roche-Rigault



**Jean-Pierre JAGER**  
4<sup>e</sup> Adjoint de Loudun



**Bernard JAMAIN**  
Maire de Chalais



**Werner KERVAREC**  
Maire de Guesnes



**Christian MOREAU**  
Maire de Saint-Jean-de-Sauves



**Philippe RIGAULT**  
8<sup>e</sup> Adjoint de Loudun



**Claude SERGENT**  
Maire de La Grimaudière



**Michel SERVAIN**  
Maire de Raslay



**Bernard SONNEVILLE-COUPÉ**  
1<sup>er</sup> Adjoint des Trois-Moutiers



**Louis ZAGAROLI**  
1<sup>er</sup> Adjoint de Moncontour

### CONSEILLÈRES COMMUNAUTAIRES



**Alain NOÉ**  
Maire d'Arçay



**Jacky GUIGNARD**  
Maire d'Aulnay



**Monique VIVION**  
Maire de Basses



**Jean-Paul FULNEAU**  
Maire de Berrie



**Jean-Roch THIOLET**  
Maire de Berthezon



**Robert MONERRIS**  
Maire de Beuxes



**Patricia CHAMPIGNY**  
Maire de Bournaud



**Jean-Jacques BOURREAU**  
1<sup>er</sup> Adjoint de Bournaud



**Régis SAVATON**  
Maire de Ceaux-en-Loudun



**Evelyne VALENÇON**  
Maire de Craon



**Christophe BRUNEAU**  
Maire de Dercé



**Quentin SIGONNEAU**  
Maire de Glénouze



**Alain LEGRAND**  
Maire de La Chaussée



**Nathalie LEGEARD**  
3<sup>e</sup> Adjointe de Loudun



**Bernadette VAUCELLE**  
5<sup>e</sup> Adjointe de Loudun



**Pierre DUCROT**  
6<sup>e</sup> Adjoint de Loudun



**Nicole BONNET**  
7<sup>e</sup> Adjointe de Loudun



**Jacques VIVIER**  
Conseiller municipal de Loudun  
Maire délégué de Rossay



**Romain BONNET**  
Conseiller municipal  
de Loudun



**Jean-Louis DOUX**  
Conseiller municipal  
de Loudun



**Anne-Sophie ENON**  
Conseillère municipale  
de Loudun



**Marie FERRÉ**  
Conseillère municipale  
de Loudun



**Michel JALLAIS**  
Conseiller municipal  
de Loudun



**Sandrine LAMBERT**  
Conseillère municipale  
de Loudun



**Marie-Pierre PINEAU**  
Conseillère municipale  
de Loudun



**Jean-Marc MUREAU**  
Maire de Martaisé



**Pierre DURAND**  
Maire de Maulay



**Patrice FRANÇOIS**  
Maire de Mazeuil



**Isabelle FRANÇOIS**  
Maire de Messémé



**Bruno BELIN**  
1<sup>er</sup> Adjoint de Monts-sur-Guesnes  
Conseiller Départemental  
Sénateur de la Vienne



**Jean-Claude AUBINEAU**  
Maire de Morton



**Alain ADHUMEAU**  
Maire de Mouterre-Silly



**François PÉAN**  
Maire de Nueil-sous-Faye



**Pierre CHAUVIN**  
Maire de Pouçay



**Jacques PROUST**  
Maire de Pouant



**Frédéric MIGNON**  
Maire de Prinçay



**Bruno VERDIER**  
Maire de Roiffé



**Dominique BRUNET**  
Maire de Saint-Clair



**Alexandra BAULIN-LUMINEAU**  
2<sup>e</sup> Adjointe de  
Saint-Jean-de-Sauves



**Jérémie LANDRY**  
2<sup>e</sup> Adjoint de  
Saint-Jean-de-Sauves



**Jean-François MARTIN**  
Maire de Saint-Laon



**Philippe BATTY**  
Maire de  
Saint-Léger-de-Monbrillais



**Joël COMBREAU**  
Maire de Saires



**Lysiane BERTON**  
Maire de Sammarçolles



**Hugues MARTEAU**  
Maire de Ternay



**Francis SICLET**  
Maire de Verrue



**Jacky DURAND**  
Maire de Vézères

## L'exécutif

L'exécutif est composé du président et de 7 vice-présidents. Le président dispose de pouvoirs propres conférés par la loi, ainsi que de compétences déléguées par le conseil communautaire.

### Le bureau communautaire

Le bureau communautaire composé du président, vice-présidents et 12 membres élus par le conseil communautaire bénéficie de délégations de compétences du conseil communautaire pour pouvoir alléger le travail en Conseil de Communauté et fluidifier le rythme de travail avec les services. Il a également un rôle d'arbitrage sur des enjeux stratégiques.

En 2020, le nouveau bureau communautaire s'est réuni deux fois, le 15/09 et le 27/10/2020 et a notamment travaillé à l'élaboration du cahier des charges pour la construction du projet de territoire et proposé la composition du comité de pilotage pour son suivi.

### Les commissions

8 commissions thématiques débattent des enjeux transversaux des différentes politiques, proposent des orientations générales, et fixent, le cas échéant, le cadre de travail de groupes de travail plus opérationnels. Elles émettent également des avis consultatifs sur des affaires soumises au conseil communautaire. Elles sont présidées par le vice-président, ayant également délégation du président sur les mêmes thématiques (*cf. trombinoscope de l'exécutif*)

#### SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL 11 MEMBRES

Laurence MOUSSEAU, Gilles ROUX, Anne-Sophie ENON, Romain BONNET, Nathalie BASSEREAU, Monique VIVION, Bernard JAMAIN, Bruno BELIN, Christian MOREAU, Sylvie BARILLOT, Lysiane BERTON.

#### CULTURE, PATRIMOINE ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE 12 MEMBRES

Alain BOURREAU, Pierre DUCROT, Nathalie BASSEREAU, Monique VIVION, Bernard JAMAIN, Evelyne VALENÇON, Patricia CHAMPIGNY, Alain ADHUMEAU, Bruno VERDIER donne délégation à Thierry GRAVELLE, Alexandra BAULIN-LUMINEAU, Philippe BATTY, Sylvie BARILLOT.

#### SERVICES À LA POPULATION ET AUX FAMILLES 15 MEMBRES

Gilles ROUX, Laurence MOUSSEAU, Nathalie LEGEARD, Bernadette VAUCELLE, Marie FERRE, Romain BONNET, Nathalie BASSEREAU, Robert MONERRIS donne délégation à Marylène FLEURIAU, Evelyne VALENÇON, Bernard JAMAIN, Patrice FRANÇOIS, Louis ZAGAROLI, Alexandra BAULIN-LUMINEAU, Jérémie LANDRY, Lysiane BERTON.

#### PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 14 MEMBRES

Marie-Jeanne BELLAMY, Gilles ROUX, Philippe RIGAUULT, Jean-Louis DOUX, Marie-Pierre PINEAU, Nathalie BASSEREAU, Werner KERVAREC, Jean-Marc MUREAU, Pierre CHAUVIN, Jacques PROUST, Pascal BRAULT, Michel SERVAIN, Jean-François MARTIN, Philippe BATTY.

#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 24 MEMBRES

Édouard RENAUD, Nicole BONNET, Michel JALLAIS, Marie-Pierre PINEAU, Nathalie BASSEREAU, Alain NOÉ, Jacky GUIGNARD, Jean-Paul FULNEAU, Régis SAVATON, Bernard JAMAIN, Quentin SIGONNEAU, Werner KERVAREC, James GARAUULT, Bernard SONNEVILLE COUPÉ, Patrice FRANÇOIS, Isabelle FRANÇOIS, Alain ADHUMEAU, Pierre CHAUVIN, Michel SERVAIN, Bruno VERDIER donne délégation à Thierry GRAVELLE, Alexandra BAULIN-LUMINEAU, Lysiane BERTON, Hugues MARTEAU, Francis SICLET.

#### ENVIRONNEMENT 23 MEMBRES

Bruno LEFEBVRE, Jean-Pierre JAGER, Nicole BONNET, Sandrine LAMBERT, Jacques VIVIER, Nathalie BASSEREAU, Alain NOÉ, Monique VIVION, Jacky GUIGNARD, Jean-Paul FULNEAU, Régis SAVATON, Bernard JAMAIN, Claude SERGENT, Jean-Marc MUREAU, Patrice FRANÇOIS, Isabelle FRANÇOIS, Jean-Claude AUBINEAU, Jacques PROUST donne délégation à Catherine BRILLAULT, Pascal BRAULT, Michel SERVAIN, Philippe BATTY, Sylvie BARILLOT, Hugues MARTEAU.

#### OPTIMISATION DES RESSOURCES 14 MEMBRES

Édouard RENAUD, Laurence MOUSSEAU, Jean-Louis DOUX, Romain BONNET, Nathalie BASSEREAU, Robert MONERRIS, Evelyne VALENÇON, Quentin SIGONNEAU, Claude SERGENT, James GARAUULT, Jean-Marc MUREAU, Louis ZAGAROLI, Jean-Claude AUBINEAU, Christian MOREAU.

#### CONSEIL D'EXPLOITATION OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS 15 MEMBRES

##### Collège communautaire :

Sylvie BARILLOT Présidente, Alain BOURREAU, Vice-Président, Alexandra BAULIN-LUMINEAU, Marie-Jeanne BELLAMY, Christophe BRUNEAU, Bernard JAMAIN, Édouard RENAUD, Philippe RIGAUULT.

##### Collège des représentants touristiques :

Représentant « vignerons » : Damien ROBERT Vice-Président, représentant « Produits du terroir » : Claude MONTIGNY, représentant « Restaurateurs » : Christophe BAILLARGEANT, représentant « Activités de loisirs » : Pierre-Antoine BARBOT, représentant « Associations touristiques » : Michel CHOLET, représentant « Hébergeurs » : Claudine GERMOND, représentant « Patrimoine » : Sébastien VEYRIN-FORRER.

### La conférence des maires

Elle est composée des 45 maires du territoire ainsi que des vice-présidents non-maires. Elle se réunit au maximum 4 fois/an pour donner son avis sur les projets structurants pour le territoire ou impactant les compétences communales et intercommunales (*aménagement du territoire, projet de territoire, pacte financier et fiscal...*). Elle doit permettre de renforcer le dialogue entre les maires et la communauté de communes ainsi que la cohérence des actions sur le territoire.

Elle s'est réunie, pour la première fois, le 3/11/2020 pour présenter aux maires la compétence « PLU et document en tenant lieu » en présence de l'Agence des Territoires et pour sensibiliser les maires à l'opportunité de la construction d'un projet de territoire commun (*communes et communauté*) pour les 10 prochaines années.



# Activité des services

## FONCTIONNEMENT DES SERVICES DURANT LA CRISE SANITAIRE

### La mise en œuvre d'un Plan de Continuité des Activités (entre le 17 mars et le 11 mai 2020)

Les mesures de confinement décidées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid 19, ont nécessité, dès le 16 mars 2020, de mettre en œuvre un Plan de Continuité des Activités (PCA) avec pour objectif d'assurer la continuité des services tout en assurant la protection des agents.

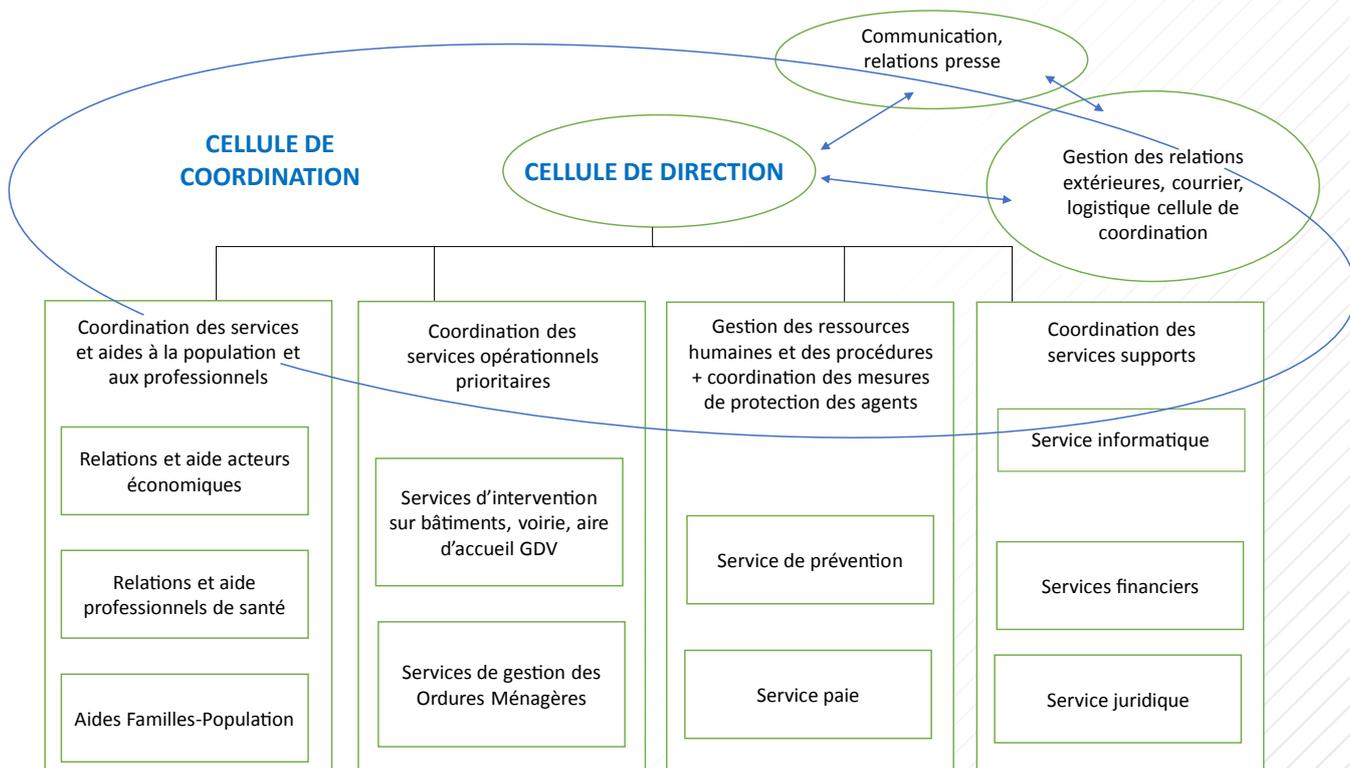
Le PCA a consisté :

- à évaluer les risques par service, de sorte à mettre en œuvre les mesures de protection des agents,
- à identifier les missions prioritaires qui doivent toujours être assurées quelles que soient la situation et les missions qui peuvent être reportées, ou réalisées à distance,
- prévoir les ressources nécessaires à la poursuite des activités (*personnel, postes informatiques à distance, liaisons téléphoniques...*),
- à prévoir un schéma d'organisation en situation de crise.

Le PCA s'est appuyé sur une « cellule de coordination » ou cellule de crise, chargée de :

- la centralisation de l'information à destination des services, usagers et partenaires,
- la centralisation et le suivi des décisions,
- la coordination des actions mises en œuvre dans le cadre du PCA.

La cellule de coordination a été constituée du Président, de l'équipe de direction (*DGS, DGAS et DGST*), du responsable informatique, de la responsable des ressources humaines et de la responsable des affaires générales.



Cette organisation « de crise » a ramené l'activité des services au strict essentiel pour le maintien des missions essentielles aux habitants, aux familles, aux acteurs économiques et autres professionnels de services d'aide à la personne.

## Le retour à la normale avec un Plan de Reprise des Activités (entre le 12 mai et le 15 juin 2020)

Dans le cadre de la décision du gouvernement de lever les mesures restrictives de confinement à compter du 12 mai 2020, la Communauté de communes du Pays Loudunais a réalisé un Plan de Reprise des Activités (PRA).

Afin de déterminer les activités pouvant reprendre, l'ordre de priorité de reprise des activités a été fixé en croisant les critères suivants :

- degré d'exposition au risque (*élevé, modéré ou faible*),
- priorité du maintien du service (*essentiel, recommandé ou non essentiel*),
- possibilité à mettre en œuvre les mesures d'accompagnement et de protection des agents et des usagers.

Le PRA de la Communauté de communes a reposé ainsi sur la reprise progressive des services, en privilégiant la poursuite du télétravail pour tous les services équipés.

### Schéma du Plan de Reprise des Activités (PRA)

	SERVICES FERMÉS	SERVICES ASSURÉS EN TÉLÉTRAVAIL	SERVICES ASSURÉS AVEC PRÉSENCE AGENTS
SERVICES À LA POPULATION ET AUX FAMILLES	Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfants-Parents	<b>PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ</b> Préparation accueil et animation en Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfants-Parents	<b>ÉDUCATION-JEUNESSE</b> Coordination ATSEM, accueil périscolaire et accompagnement bus
	Sports Centre aquatique Gestion par DSP - PRESTALIS	<b>CULTURE</b> Lecture publique et accompagnement des acteurs associatifs culturels	<b>GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES</b> Collecte des OM, déchèteries, points d'apport volontaire, relations usagers
		<b>SANTÉ</b> Coordination du Contrat Local de Santé et accompagnement des professionnels de santé	<b>GESTION DU PATRIMOINE BÂTI</b> Maintenance, nettoyage et logistique hygiène et sécurité des bâtiments ouverts au public Gestion des achats
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE		<b>ÉCONOMIE</b> Immobilier et foncier d'entreprises, développement économique et aides à la reprise	<b>GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE</b>
	Office de Tourisme et Bureaux d'Informations Touristiques Accueil touristique	<b>TOURISME</b> Développement de projets et accompagnement des partenaires hébergeurs	<b>GESTION DU PATRIMOINE NATUREL</b> Entretien des espaces verts, sentiers de randonnées, voies cyclables...
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT		<b>URBANISME ET AMÉNAGEMENT</b> Animation et mise en œuvre SCOT - PLUI - Politiques de l'habitat	<b>PATRIMOINE DE PAYS</b> Valorisation et animation
SERVICES RESSOURCES ET INTERNES		<b>FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS</b> Comptabilité, préparation budgétaire, élaboration et suivi des marchés publics	<b>ACCUEIL ET RELATIONS AVEC LES USAGERS</b> Accueil physique et téléphonique, gestion du courrier
		<b>RESSOURCES HUMAINES</b> Paie et gestion du personnel Prévention	<b>DIRECTION GÉNÉRALE ET AFFAIRES GÉNÉRALES</b> Gestion des assemblées, suivi des décisions de l'exécutif, affaires juridiques
		<b>COMMUNICATION</b> Communication institutionnelle et PAO	<b>INFORMATIQUE</b> Gestion et accompagnement déploiement des ressources, maintenance des systèmes informatiques

# PÔLE RESSOURCES

## FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS



### Responsable finances et marchés publics :

1 agent à temps complet

**Mandatements :** 2 agents à temps complet

**Émissions de titres :** 1 agent à 50% de son temps

**Marchés publics :** 1 agent à 40% de son temps

### Activités du service

- **4132 mandats administratifs / 2278 titres financiers**
- **41 dossiers d'emprunts** en cours sur les budgets CCPL & Développement économique
- **4 autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP)** en cours
- Le service marchés publics rédige et supervise les procédures de marchés public afin d'accompagner les services et garantir le respect des règles de la commande publique.

### Projets 2020

- Déploiement du nouveau logiciel de gestion financière.
- Construction d'une nouvelle organisation comptable en lien avec les compétences et politiques.

### Perspectives 2021

- Mise en œuvre d'un fonctionnement en services gestionnaires (*pour les engagements, le suivi de l'exécution et la préparation budgétaires*).
- Accompagnement des services pour la nouvelle organisation.

### Recensement des marchés publics 2020

#### 4 marchés de travaux

- 1 marché de 0 € à 39 999 € HT
- 1 marché de 40 000 € HT à 89 999 € HT
- 2 marchés de 90 000 € HT à 1 00 000 € HT

#### 21 marchés de fournitures et de services

- 13 marchés de 0 € à 39 999 € HT
- 4 marchés de 40 000 € HT à 89 999 € HT
- 4 marchés de 90 000 € HT à 1 00 000 € HT

**1 BUDGET PRINCIPAL**

**15 BUDGETS ANNEXES**

#### Montant du budget primitif 2020

(CCPL & DEV. ECO. & OTPL) :

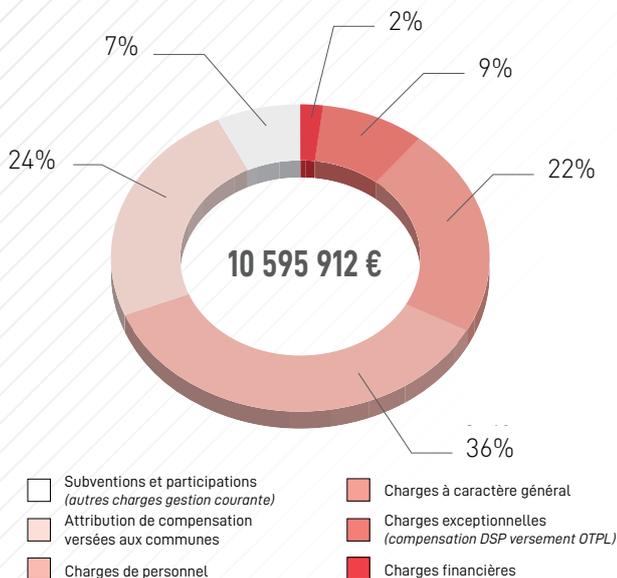
**22 027 031 €**

	Fonct.	Inv.	Total
<b>CCPL</b>	11 787 060	8 510 000	20 297 060
<b>DEV. ECO.</b>	610 304	652 350	1 262 654
<b>OTPL</b>	435 335	31 982	467 317
<b>Total</b>	12 832 699	9 194 332	22 027 031

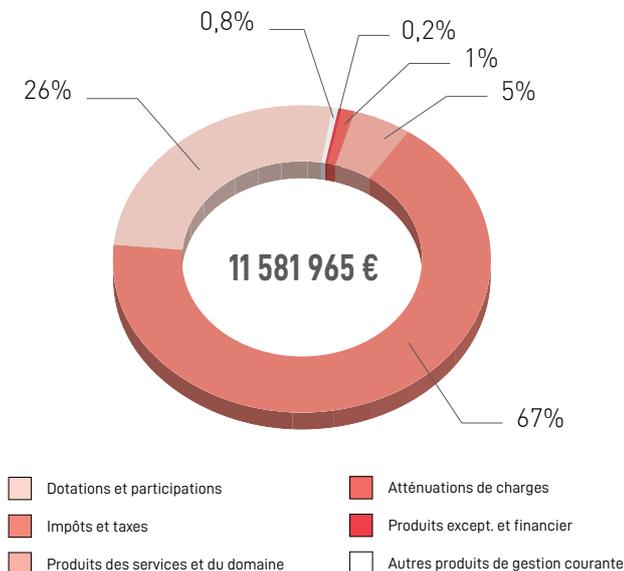
# COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

## BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES (HT)  
(hors amortissements)

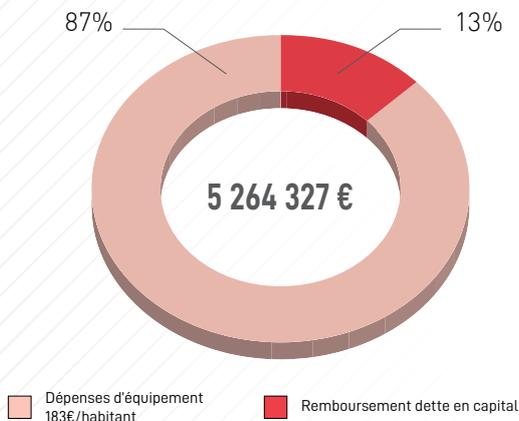


STRUCTURE DES RECETTES RÉELLES (HT)  
(hors amortissements)

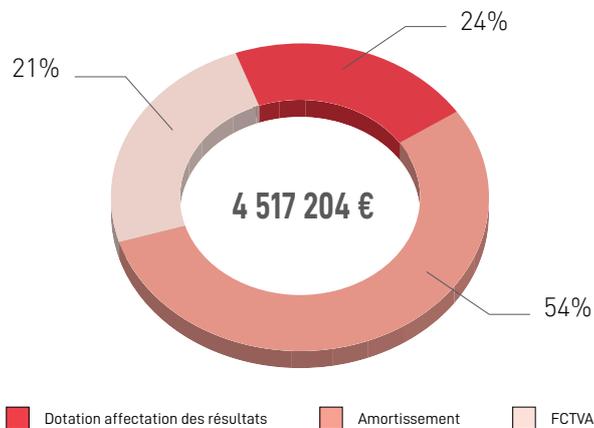


## BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

STRUCTURE DES DÉPENSES GLOBALES (HT)

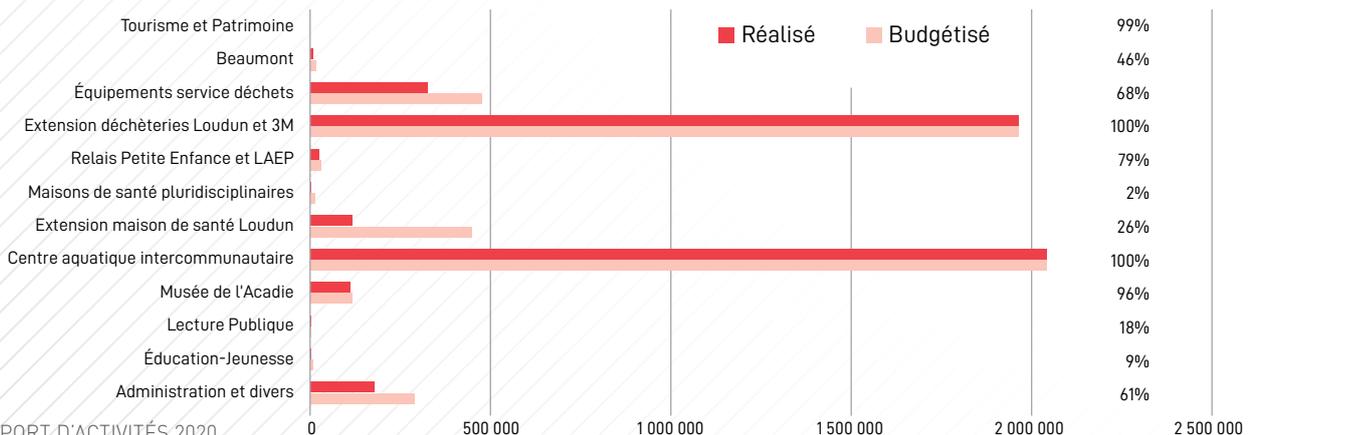


STRUCTURE DES RECETTES GLOBALES (HT)



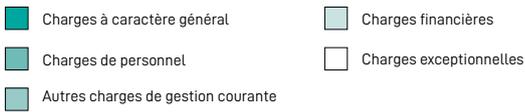
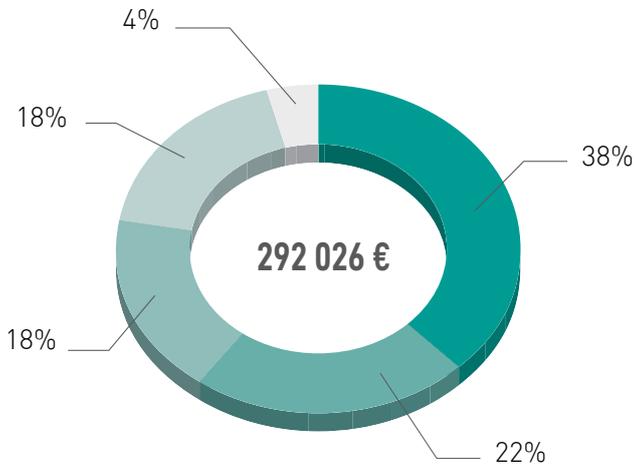
## TAUX DE RÉALISATION DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2020

Dépenses d'équipement réalisées : 4 599 718,53 € TTC  
Restes à réaliser en dépenses : 255 087,74 € TTC

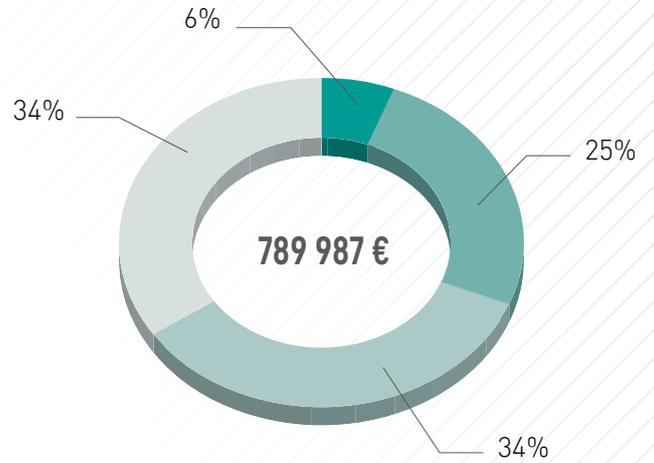


## BUDGET ANNEXE / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES (HT)

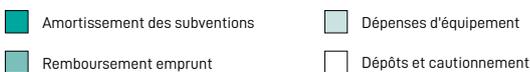
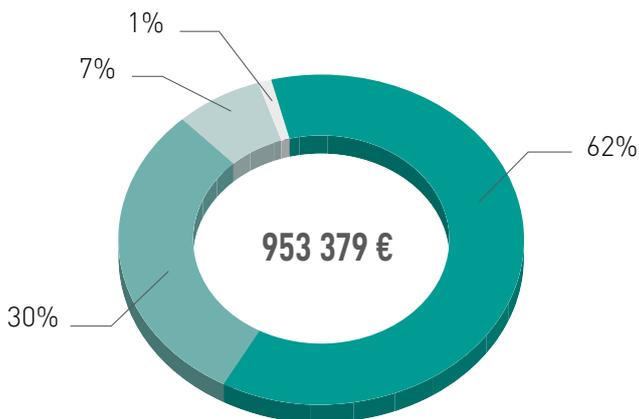


STRUCTURE DES RECETTES RÉELLES (HT)

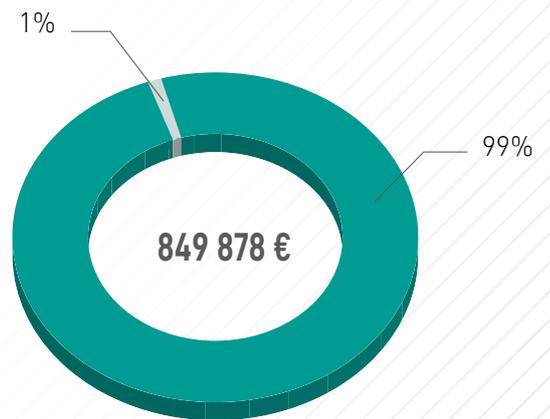


## BUDGET ANNEXE / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - SECTION D'INVESTISSEMENT

STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES (HT)  
(hors amortissements)

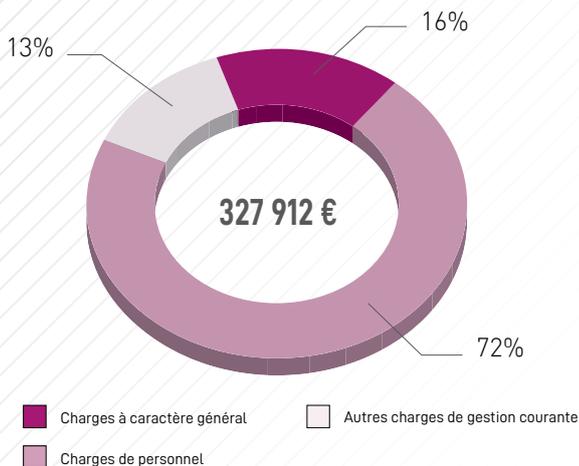


STRUCTURE DES RECETTES RÉELLES (HT)  
(hors amortissements)

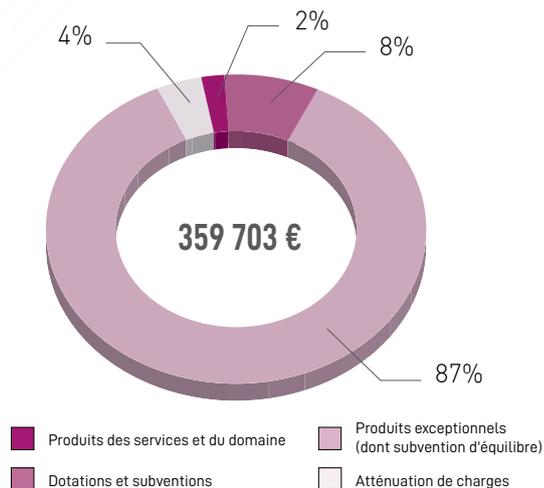


## BUDGET ANNEXE / OFFICE DE TOURISME - SECTION DE FONCTIONNEMENT

STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES (HT)



STRUCTURE DES RECETTES RÉELLES (HT)

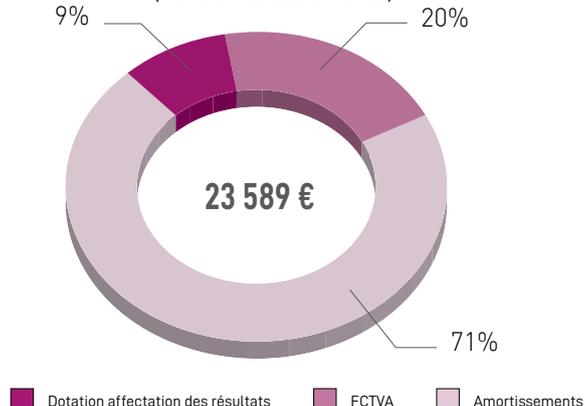


## BUDGET ANNEXE / OFFICE DE TOURISME - SECTION D'INVESTISSEMENT

STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES (HT)  
(hors amortissements)



STRUCTURE DES RECETTES RÉELLES (HT)  
(hors amortissements)



### Impact de la crise sanitaire sur les trois budgets principaux (budget principal, développement économique, office de tourisme)

La gestion de la crise sanitaire et des confinements a eu pour conséquence la variation (à la hausse ou à la baisse) de certaines dépenses de fonctionnement. Elle a eu pour conséquence majeure la diminution des recettes. Globalement, le coût net pour la collectivité représente près de 300 000 €.

• **Les dépenses en hausse**

- masques, équipements de protection et désinfection	+ 139 175 €
- équipements informatiques (location PC, abonnement solution visio...)	+ 8 165 €
- compensation pour pertes d'exploitation durant la fermeture du centre aquatique	+ 54 000 €
- prime covid et recours aux saisonniers pour le personnel de collecte des déchets	+ 22 250 €
- versement 2 €/hab au Fonds de Solidarité de la Région	+ 54 185 €

• **Les dépenses en baisse**

- frais de carburants, déplacements, missions, formation	- 36 300 €
- moyens généraux et charges de personnel (saisonniers) Office de Tourisme	- 15 500 €
- moyens généraux des services (périscolaires, évènements lecture publique)	- 36 700 €

• **Les recettes en baisse**

- participations, redevances et produits des services :	- 14 000 €
- taxe de séjour durant confinement	- 423 000 €
- exonérations partielles de loyers (Maisons de santé et immobilier d'entreprises)	- 2 780 €

• **Les compensations**

- dotations de l'État (achat masques, pertes de recettes tarifaires et fiscales)	+ 228 420 €
- contribution des communes à l'achat des masques pour la population	+ 76 935 €

## RESSOURCES HUMAINES



### Responsable des ressources humaines

1 agent à temps complet

### Assistante ressources humaines

1 agent à 50% de son temps

- Participation à la définition de la politique ressources humaines (*optimisation, cadre managérial, organisation, recrutements...*)
- Gestion des emplois et développement des compétences
- Gestion administrative et statutaire (*carrières, recrutements, procédures disciplinaires, positions statutaires...*)
- Pilotage de l'activité des Ressources Humaines et de la masse salariale
- Accompagnement des agents et des services (*suivi des dossiers médicaux, visites médicales, des besoins en remplacement...*)
- Gestion administrative du temps de travail (*emploi du temps, suivi des congés...*)
- Recensement des besoins en formation des agents (*plan de formation, inscriptions...*)
- Gestion de la paie (*préparation, saisie et suivi*)
- Pilotage et animation du dialogue social et des instances représentatives (*CT, CHSCT, CAP, CCP...*)
- Information et communication en matière de Ressources Humaines
- Veille juridique et réglementaire

## PRÉVENTION, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



### Conseillers de Prévention

1 agent à temps complet et 1 agent à 20% de son temps

- Élaboration et suivi du document unique de la communauté de communes
- Identification et évaluation des risques professionnels
- Développement et observation du respect des dispositifs de prévention
- Actualisation des connaissances et veille réglementaire et technique
- Réalisation des documents uniques des communes
- Tenue des trousse de secours
- Participation au CHSCT

## Effectifs de la collectivité

Au 31 décembre 2020, les effectifs de la collectivité se répartissent comme suit :

- 127 agents sur emplois permanents
- 1 emploi aidé (*apprenti*)

Total des effectifs : 128 agents correspondant à 108,98 ETP (*Équivalent Temps Plein*)

### • Répartition des agents par catégories :

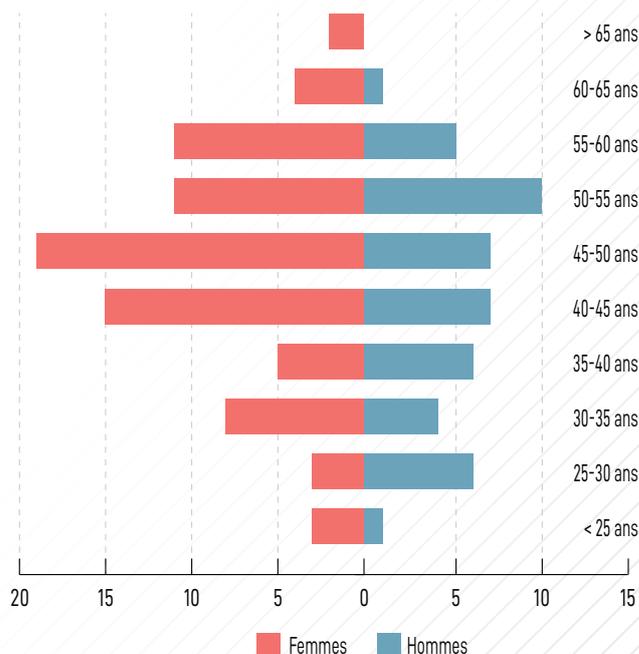
Catégorie d'emploi	Femmes		Hommes		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
A	7	8,70	2	4,30	9	7,00
B	1	1,20	3	6,40	4	3,10
C	73	90,10	41	87,20	114	89,10
Emploi d'avenir apprenti	0	0,00	1	2,10	1	0,80
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100%</b>	<b>47</b>	<b>100%</b>	<b>128</b>	<b>100%</b>

75 % sont titulaires de la fonction publique territoriale. La Communauté de communes emploie 25 % d'agents contractuels.

### • Évolution des effectifs au cours de l'année 2020 :

- 11 entrées dont 10 femmes et 1 homme
- 10 sorties dont 6 femmes et 4 hommes

### • La répartition des femmes et des hommes par tranche d'âge au 31/12/2020 :



Âge moyen des FEMMES **46 ANS**

Âge moyen des HOMMES **44 ANS**

## L'absentéisme

Le taux d'absentéisme (*hors autorisation spéciale d'absence COVID*) pour l'année 2020 est de 8,36 % (8,85 % en 2019).

- **Formule de calcul du taux d'absentéisme**

$$\frac{\text{Nombre de jours calendaires d'absence}}{\text{Nombre d'agents au 31/12/2020} \times 365} \times 100$$

Les principaux types d'absence sont :

- **La maladie :**

Type d'absence	Nombre de jours accordés en 2020	Nombre d'agents concernés
Maladie ordinaire	2303	49
Longue maladie	717	2
Maladie longue durée	539	2
Congés maternité	196	1

- **Les accidents de travail et la maladie professionnelle :**

Type d'absence	Nombre de jours accordés en 2020	Nombre d'agents concernés
Accident du travail	125	3
Maladie professionnelle	0	0

- **Les autorisations spéciales d'absence et événements exceptionnels :**

Type d'absence	Nombre de jours accordés en 2020	Nombre d'agents concernés
Autorisation Spéciale d'Absence ( <i>hors COVID</i> )	26	8
Congé paternité	3	1

## Éléments financiers

DÉPENSES	CCPL	OTPL
Masse salariale	3 627 417,00 €	231 967,10 €
Multiservices	123 838,67 €	0,00 €
Formations	3 515,25 €	1 900,00 €
Frais de mission	1 136,37 €	1 251,61 €
Contrat assurance CNP ( <i>accident de travail et maladie professionnelle</i> )	56 405,68 €	3 779,28 €
Médecine du travail + visite médecin expert + frais AT/MP + trousse de secours	5 739,22 €	246,30 €
Mise à disposition de personnel	23 681,36 €	261,00 €
CNAS	24 380,00 €	1 908,00 €
Achats jouets, confiseries, spectacle Noël	6 782,43 €	0,00 €

## Les principaux projets 2020 et les perspectives 2021

- **Le nouveau logiciel GRH a été déployé au printemps 2020.** Il permet une gestion optimisée des carrières, congés et facilite la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ainsi que la préparation budgétaire.
- **La mise à jour du document unique de la Communauté de communes a été entamée en 2020 par les conseillers de prévention et va se poursuivre en 2021.** Ce travail étant important, il est réalisé service par service, tout au long de l'année. Des actions de prévention (*sensibilisation des agents,*

*étude de postes, équipements en EPI, achat de nouveau matériel...*) sont proposées en adéquation avec les risques recensés.

Dans le cadre des actions de prévention, la Communauté de Communes a été retenue pour participer à un **appel à projet de Fonds National de Prévention de la CNRACL autour des risques liés au métier d'ATSEM**. Ce projet a débuté en décembre 2019 et se poursuivra jusqu'au début 2022. Un plan d'actions sera présenté au 2<sup>e</sup> semestre 2021 pour une mise en œuvre à compter de la prochaine rentrée scolaire.

- **Depuis mars 2020**, la crise sanitaire a nécessité au service de prévention **de mettre en place différents protocoles sanitaires** et pour chacun des agents, une adaptation des conditions de travail (*télétravail, port du masque, désinfection des locaux...*).
- **La mise en place du télétravail a été validée par délibération en 2020.** Ce projet est le fruit des réflexions d'un groupe de travail et d'une enquête auprès des agents. Les nouvelles conditions de télétravail seront applicables dès la sortie de crise sanitaire. Dans cette attente, la réglementation gouvernementale est appliquée.
- Nouvelle obligation prévue par la loi du 6 août 2019 et du décret du 29 novembre 2019, **les lignes directrices de gestion (LDG)** ont été établies par arrêté du Président et après avis du comité technique **en décembre 2020**. Les LDG sont valables pour une durée maximale de 6 ans. Elles sont partiellement ou totalement révisables durant cette période selon la même procédure que pour leur élaboration.

Elles sont de deux types :

- ⇒ Les LDG relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines. Elles fixent les orientations générales de la collectivité ou de l'établissement public en matière de stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et désignent les objectifs à atteindre en matière de politique des ressources humaines.
- ⇒ Les LDG relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels  
Cette catégorie de ligne directrice se scinde en deux parties :
  - Les LDG en matière de promotion qui fixent les orientations et critères à prendre en compte pour les promotions au choix dans les grades et cadres d'emploi (*avancement de grade et promotion interne*).
  - Les LDG relatives à la valorisation et promotion des parcours professionnels qui fixent les mesures favorisant l'évolution professionnelle des agents (*accès à des responsabilités/fonctions supérieures, nomination après concours ou examen*)
- Les actions prioritaires seront engagées **dès 2021 avec notamment un travail autour des modalités d'attribution du RIFSEEP, la rédaction de fiches de compétences, une procédure d'accueil des nouveaux arrivants...**

## INFORMATIQUE



**Responsable des Systèmes d'Information :**  
1 agent à temps complet

### Missions du service

- Définir l'architecture technique du système d'information, piloter son évolution et assurer la pérennité et la continuité de services aux utilisateurs ;
- Accompagner et/ou piloter les projets d'informatisation des services de la Communauté de communes (*achats, gestion, évaluation des matériels et logiciels métiers*) ;
- Gérer les parcs informatiques, téléphoniques des services de la Communauté de communes répartis dans les différents sites (*ateliers communautaires, déchèteries, écoles maternelles, maisons médicales, offices de tourisme, services administratifs*) en lien avec les prestataires de services ;
- Piloter et suivre les projets d'aménagement numérique du territoire en lien avec les partenaires institutionnels (*Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique*).

Référent **RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)** en lien avec le Délégué à la Protection des Données de l'Agence des Territoires de la Vienne.

### Parc informatique

Le parc informatique de la Communauté de communes du Pays Loudunais désigne l'ensemble des ressources matérielles et logicielles nécessaires à l'activité de ses services ; il comprend également les ressources matérielles affectées aux sites dont la Communauté de communes assure la gestion (*maisons médicales*) ou pour lesquels elle prend en charge les investissements (*écoles maternelles*).

Le suivi du parc informatique est réalisé avec l'application **GLPI (Gestion Libre de Parc Informatique)** qui permet de recenser les équipements par types, affectations géographiques, attributions aux services et agents ; chaque équipement enregistré disposant d'une fiche d'informations techniques et financières.

### Assistance et activités internalisées/externalisées

Le service informatique propose une assistance de deux niveaux :

- Une **assistance interne de proximité** assurée par le responsable des systèmes d'information pour les incidents mineurs, l'intégration de nouveaux équipements sur les réseaux informatiques de la Communauté de communes (*postes de travail fixes, portables, tablettes, smartphones, etc.*), le déploiement de logiciels et l'administration des serveurs (*création des utilisateurs, gestion des droits, etc.*) ;
- Une **assistance externe** assurée par un prestataire de services dans le cadre d'un contrat de maintenance horaire de 30 heures annuelles pour les incidents majeurs (*pannes matérielles, etc.*), l'intégration des serveurs et des équipements réseaux ; la gestion des serveurs téléphoniques dans les différents sites est également déléguée à des prestataires de services spécialisés.

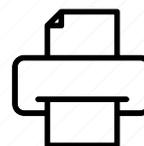
Ci-après quelques éléments de composition du parc fin 2020 (*en volume, services administratifs et écoles*) :



**140 ORDINATEURS**  
DE BUREAU ET PORTABLES

**100 APPAREILS MOBILES**  
(*tablettes, smartphones, autres appareils mobiles*)

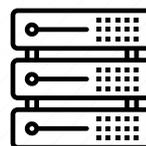
**100 MONITEURS**  
ÉCRANS



**+200 PÉRIPHÉRIQUES**  
(*imprimantes, scanners, APN, système de visioconférence, etc.*)



**50 ÉQUIPEMENTS RÉSEAU**  
(*switches, bornes wifi, pare-feu, routeurs, etc.*)



**5 SERVEURS**  
Windows

**5 SERVEURS**  
téléphoniques

**2 NAS**

**+30 LOGICIELS « MÉTIERS »**  
répartis dans les différents services de la Communauté de communes

(*gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion du parc de collecte et des accès en déchèteries, géolocalisation des véhicules de collecte, observatoire économique, gestion de la taxe de séjour, gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, etc.*)

## Actions spécifiques liées à la crise

Actions hors budget courant 2020	Dépenses	
	Investissement	Fonctionnement
Acquisition de matériels informatiques (configurations de télétravail)	13 209€ TTC	-
Mise en service d'un serveur NAS de stockage des sauvegardes des serveurs virtualisés (VMs)	7 902€ TTC	-
Location de matériels informatiques (ordinateurs portables)	-	6 282€ TTC
Mise en service passerelle de sécurité/ firewall/VPN et refonte du réseau wifi	5 539€ TTC	-
Sécurisation de l'environnement de sauvegardes des serveurs (VM)	2 154€ TTC	-

## Fonctionnement courant

### Systèmes d'information

Les principaux projets 2020 ont consisté à mettre à niveau l'architecture du système d'information, à renforcer la sécurité et à accompagner le déploiement de nouveaux logiciels métiers pour les services de la Communauté de communes.

La crise sanitaire qui a débuté à partir de la seconde moitié du mois de mars a, notamment pour la mise en œuvre du télétravail, nécessité une réorganisation du réseau informatique en termes de sécurité, un recours à la location pour le premier confinement à défaut de ressources matérielles suffisantes (ordinateurs portables) et à la mise en place de nouvelles solutions de communication.

### ⇒ Architecture du SI, sécurité et ressources informatiques

- **Mars 2020** - Préparation et déploiement d'ordinateurs portables pour le télétravail dans le cadre du premier confinement (17 mars au 10 mai 2020) ;
- **Avril 2020** - Construction d'un accès Internet SDSL secondaire pour assurer la continuité de service minimum en cas d'interruption du lien Internet principal très haut débit ;
- **Juillet 2020** - Déploiement de l'antivirus Trend Micro Worry Free Services Advanced sur l'ensemble du parc informatique des services administratifs et techniques ; refonte du réseau Wi-Fi des services administratifs ; installation et mise en service d'un serveur NAS pour stockage des sauvegardes des serveurs virtualisés ;
- **Septembre 2020** - Déploiement des nouvelles configurations de télétravail ; les agents disposant d'un poste de travail unique (ordinateur portable ou ensemble micro-tour/écran) leur permettant d'alterner le travail au bureau et à distance ;



- **Septembre à novembre 2020** - Mise en œuvre d'une nouvelle passerelle de sécurité/pare-feu et d'un réseau privé virtuel sécurisé (VPN) avec double authentification pour l'accès à distance aux ressources informatiques des agents en situation de télétravail (serveurs et applications métiers) ;
- **Décembre 2020** - Sécurisation de l'environnement de sauvegarde des serveurs virtualisés par la mise en service d'un serveur dédié aux sauvegardes dissocié du réseau de travail, pour davantage de sécurité, assurer la protection des données et faciliter la reprise d'activité.

### ⇒ Logiciels métiers et autres logiciels

- **Février à décembre 2020** - Accompagnement au déploiement des logiciels métiers Finances (CIVIL Net Finances) et Ressources humaines (CIVIL Net RH) de la société CIRIL Group et organisation de la formation des personnels des services finances et RH ;
- **Juin à juillet 2020** - Mise en œuvre des modules Rédaction et Procédures de la plateforme AchatPublic.com et organisation de la formation du service marchés publics pour la rédaction des pièces administratives des marchés publics en remplacement de la solution Agysoft Marcoweb ;
- **Juin à septembre 2020** - Déploiement du logiciel de visioconférence Lifesize pour la communication interne des services de la Communauté de communes et l'organisation des réunions de travail à distance (réunions de services, commissions, bureaux communautaires) ;
- **Juillet à octobre 2020** - Mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Loudun (WA Concept - WebAccueil 3.0) et organisation de la formation des personnels gestionnaires ;
- **Octobre 2020** - Mise en œuvre de la passerelle de télétransmission et du parapheur électronique DOCAPOSTE Fast pour la signature et l'envoi des flux comptables vers la Trésorerie en remplacement de l'application Xemelios de la DGFIP ; les flux comptables étant désormais directement envoyés à partir du logiciel CIVIL Net Finances.
- **Octobre à décembre 2020** - Lancement du projet et de la consultation pour la mise en œuvre d'un logiciel de gestion des actes administratifs, de dématérialisation de la convocation des élus et de gestion des assemblées.

## Perspectives 2021

### Systèmes d'information

Les principaux projets 2021 seront liés au renforcement de la sécurité du système d'information et des réseaux, au déploiement de nouvelles applications métiers et à la généralisation des configurations de télétravail.

- Déploiement d'un logiciel pour les accès VPN (réseau privé virtuel) destiné à renforcer la sécurité des postes de travail des utilisateurs.
- Réalisation d'un audit de maturité informatique (sécurité du système d'information).
- Renouvellement du serveur NAS de stockage des fichiers multimédia (photos, vidéos, etc.).
- Déploiement des nouvelles configurations de télétravail (poste de travail unique permettant l'alternance bureau et lieu de télétravail).
- Externalisation des sauvegardes des serveurs vers un Datacenter.
- Mise en œuvre d'un logiciel de gestion des actes administratifs, des assemblées et des convocations électroniques.

## COMMUNICATION



**Chargée de communication :**  
1 agent à 10% de son temps

**Graphiste :**  
1 agent à temps complet

### Mission du service

La mission du service est de mettre en place la stratégie de communication institutionnelle et politique de la collectivité :

- Développer l'image du Pays et de la Communauté de communes, promouvoir et accompagner ses projets et actions ;
- Participer à l'évaluation des besoins de communication de la collectivité et développer une stratégie de communication ;
- Participer à la mise en œuvre des projets et outils de communication (*réalisation de supports de communication*) ;
- Entretenir des relations avec les différents médias (*presse, radio...*) en assurant une veille de l'information.

### Éditions de documents

Service	Nombre de création PAO
Affaires scolaires	4
Billetterie	1
Communication institutionnelle	6
Communication interne	11
Culture	5
Développement Économique	4
Environnement	16
Patrimoine	4
Prestations de service	7
Relais Petite Enfance	10
Services techniques	3
Tourisme	14
Aménagement du territoire	3
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>

### 88 créations ou mises à jour de fichier :

- 42 impressions externalisées ;
- 30 impressions en interne ;
- 16 documents dématérialisés.

### Communication interne

La crise sanitaire a nécessité le renforcement de la communication interne : déploiement du travail en visioconférence et édition d'un support de communication à destination des agents. Huit lettres d'informations ont été diffusées de mi-mars à fin août 2020. Ce support a permis de maintenir un lien d'information et un lien social entre les agents (*partage de photos de confinement...*).

Un bulletin d'information à destination des élus a été réalisé en avril 2020.

### Relations presse

- **34 communiqués de presse :** conseils communautaires, reports des collectes, horaires des services (*adaptation crise sanitaire, déchèteries, accueils périscolaires, etc.*), portes ouvertes centre aquatique, aides aux entreprises, service Petite enfance, travaux maison de santé de Loudun, maison de l'Acadie et déchèteries de Loudun et Les Trois-Moutiers, consultation publique Plan Climat Air Energie Territorial, Festival du livre jeunesse, marque territoriale et toute l'actualité de l'Office de tourisme du Pays Loudunais...
- **13 points presse :** travaux (*maison de l'Acadie, maison de santé de Loudun, déchèteries*), Festival du livre jeunesse et Prix Renaudot des Benjamins, consultation publique Plan Climat Air Energie Territorial, accueils périscolaires...
- Parution de près d'**une centaine d'articles** dans la Presse Quotidienne Régionale (*La Nouvelle République, Centre Presse, Vienne Rurale, Courrier français*).

### Site internet

# 22 368 VISITEURS

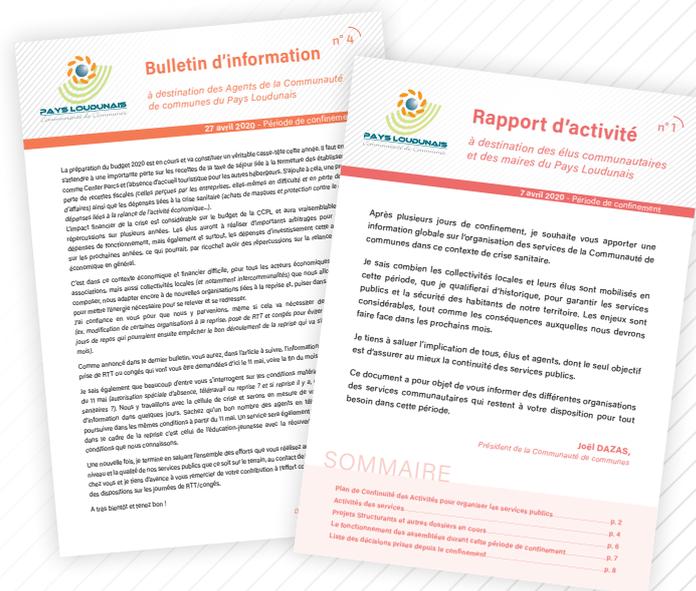
**Les pages les plus vues sont :** page d'accueil, calendrier de collecte, horaires des déchèteries.

**Le site internet est régulièrement mis à jour :** actualités, horaires, tarifs et contenus.

### Perspectives 2021

L'année 2020 a mis la communication de crise (*interne et externe*) au cœur des activités du service.

En 2021, les actions de communication des services : éditions, campagne de communication seront poursuivies ; une réflexion sur la présence de la communauté de communes sur les réseaux sociaux sera menée ; un travail de refonte du site internet devra être engagé.



# PÔLE CULTURE, SPORTS ET COOPÉRATION

## AFFAIRES CULTURELLES



### Coordinateur du Réseau des Bibliothèques en Loudunais (RBL) :

1 agent à temps complet

## RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

### Missions du service

En 2020, les élus de la commission Culture-Patrimoine-Coopération Décentralisée ont validé le principe de formaliser les objectifs du service pour faire face aux nouveaux besoins :

- Renforcer le rôle du Réseau comme prescripteur auprès des communes ;
- Travail depuis deux ans avec les bibliothécaires et les communes qui porte ses fruits ;
- Perspectives du Réseau à moyen terme ;
- Problématique de l'équité d'accès au service (*comme lors d'une crise sanitaire par exemple*).

Les objectifs du Réseau des Bibliothèques sont donc les suivants :

#### ⇒ Développer et pérenniser une offre de lecture publique à l'échelle du territoire

Formation des acteurs en place ; Harmonisation des pratiques ; Développement de l'attractivité des lieux et des services.

#### ⇒ Assurer la cohérence du maillage territorial

Interconnaissance des équipes en place ; Se doter d'une organisation fonctionnelle en réseau ; Informatisation du réseau à long terme.

### Contrat Territoire-Lecture

Les Contrats Territoire-Lecture (CTL) ont pour but d'instaurer des conventionnements pluriannuels entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs pour le développement de la lecture publique. Les CTL favorisent ainsi l'émergence de synergies locales entre les acteurs des politiques culturelles, éducatives et sociales, en faveur du développement de la lecture, en particulier dans les territoires les plus déficitaires ou sensibles. Le CTL du Pays Loudunais a été co-signé entre l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Département de la Vienne et la Communauté de communes du Pays Loudunais (CCPL) le 23 octobre 2019 à Loudun. Le budget global du CTL représente 40 000€ par an et repose sur un co-financement à 50% par la DRAC d'une part et la CCPL d'autre part. Il a été signé pour une durée de trois ans allant de septembre 2019 à août 2022.

Les trois axes du CTL définissent les principales orientations du service :

#### 1/ Élargir les manifestations littéraires à l'ensemble du territoire

Le service a en charge l'organisation du Festival du Livre Jeunesse (FLJ) en Loudunais en partenariat avec la ville de Loudun (*médiathèque*) et l'association des Amis de Théophraste Renaudot. Le FLJ rassemble le **Prix Renaudot des Benjamins (PRB)** et la **Fête du Livre Jeunesse**. Cette manifestation est organisée avec le soutien financier du Département, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'association des Amis de Théophraste Renaudot et des communes concernées par la participation d'une ou plusieurs classes de leur école. Elle se déroule au mois de mai dans les bibliothèques et les médiathèques du réseau. Au programme : des spectacles, des ateliers avec les auteurs, des rencontres, des dédicaces et des lectures. Toutes les animations sont gratuites. Cette manifestation a permis la promotion de la lecture publique auprès des enfants et de leurs familles.

C'est le fruit d'un travail étroit avec la médiathèque de Loudun, les enseignants, les représentants de l'Éducation Nationale et le service Enfance-Jeunesse pour la préparation.

Cependant, face à la crise sanitaire, il a été nécessaire d'envisager des modifications concernant l'édition 2020 du Festival du Livre Jeunesse en Loudunais initialement prévu du 13 au 16 mai 2020.

Les élus de la Communauté de communes du Pays Loudunais ont décidé du report du Festival à 2021 afin d'éviter aux participants et au public de souffrir d'une qualité de rencontre et d'exposition amoindrie et de permettre de récompenser l'ensemble des enseignants et professionnels du livre qui ont répondu avec enthousiasme à la programmation 2021.

13-16 MAI 2020

**Festival du Livre Jeunesse**

Christine Roussey  
Illustratrice

Xavière Devos  
Illustratrice

**REPORTÉ EN 2021**

Les invité.e.s du festival, vous donnent rendez-vous du 26 au 29 mai 2021

Pauline Kalioujny  
Illustratrice

Rudy Martel  
Editions Benjamins Media

#### ⇒ Prix Renaudot des Benjamins

Le Prix Renaudot des Benjamins (PRB) est attribué à un auteur de littérature jeunesse en mai/juin de chaque année par les élèves de CM1 et CM2. Pour l'édition 2020 du PRB, toutes les classes de CM du Pays Loudunais (*lieu de naissance de Théophraste Renaudot*) ont participé à cette manifestation littéraire.

Il a été décidé de maintenir le Prix Renaudot des Benjamins, avec le vote des élèves afin d'élire le lauréat 2020 du Prix Renaudot des Benjamins.

Un format de rencontre à distance avec les auteur.e.s qu'ils devaient accueillir, notamment par le biais d'une visioconférence a été proposé aux enseignant.e.s qui le souhaitaient, et des petites vidéos tout public où les auteur.e.s en lice répondent à des questions sont proposées sur le site internet de la CCPL.

Le lauréat du Prix Renaudot des Benjamins a été désigné par le vote de l'ensemble des 16 classes de CM participant à ce prix. Les élèves de CM1 et de CM2 qui ont voté pour élire le lauréat du PRB viennent des écoles de Beuxes, Ceaux-en-Loudun, Loudun, Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Roiffé, Saint-Jean-de-Sauves, Les Trois-Moutiers et Vézières.



Les livres en lice pour le Prix Renaudot des Benjamins étaient :

- **Pierrot et Miette**  
de Sophie de Mullenheim, aux éditions Fleurus.
- **La nouvelle**  
de Cassandra O'donnell, aux éditions Flammarion Jeunesse.
- **La révolte des animaux moches**  
de Coline Pierré, aux éditions du Rouergue.
- **Mégumi et le fantôme**  
d'Éric Sénabre, aux éditions Didier Jeunesse.
- **Ali Blabla**  
d'Emmanuel Trédez, aux éditions Didier Jeunesse.

C'est Sophie de Mullenheim qui a été désignée comme lauréate du PRB 2020 pour son roman Pierrot et Miette.

**Ce sont en tout près de 380 élèves qui ont eu la chance de participer à cette édition 2020 du PRB.**

#### ⇒ Indemnisation des invités

Afin d'apporter son soutien aux artistes et aux auteurs sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu, et en cohérence avec la volonté de la CCPL de signer la Charte Régionale des Manifestations Littéraires de Qualité de Nouvelle-Aquitaine, **l'ensemble des invités devant participer au Festival (auteurs, illustratrices, éditeur et compagnie de théâtre) a été rémunéré au tarif prévu des interventions dans les classes** après rédaction d'un avenant au contrat. **Le budget a été actualisé en conséquence.**

## 2/ Développer le réseau des bibliothèques en loudunais (RBL)

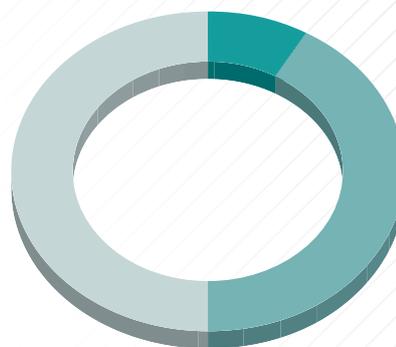
Le RBL compte 12 bibliothèques en activité. Au 31 décembre 2020 elles sont toutes de gestion municipale.

Cependant la gestion de ces bibliothèques diffère en fonction des personnes en charge de la gestion. Trois schémas se distinguent :

- Structure gérée par des professionnelles du livre et de la lecture.

- Structure gérée par des salariées (*temps allant de 2h à 12h pour la bibliothèque, poste souvent cumulé avec un poste en mairie ou en agence postale*).
- Structure gérée par des bénévoles.

## NATURE DES ÉQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE



- Bibliothèque gérée par des professionnelles du livre
- Bibliothèque gérée par des salariées cumulant un autre poste administratif
- Bibliothèque gérée par des bénévoles

4 réunions de réseau par an permettent :

- de créer du lien entre les différents bibliothécaires et d'aborder les problématiques qu'elles peuvent rencontrer ;
- de mettre en place des modules de formations ;
- de présenter des événements ;
- de préparer et d'inciter à l'élaboration d'un programme d'action culturelle.

En 2020, en raison du contexte sanitaire aucune réunion de réseau n'a pu avoir lieu. Cependant les bibliothécaires et la coordinatrice ont conservé des liens téléphoniques réguliers.

Plus globalement, les missions de la coordinatrice en 2020 ont été :

- Accompagner les bibliothèques dans leurs projets d'établissement (*réflexion sur les collections, les acquisitions, le désherbage des documents, l'aménagement des espaces, l'action culturelle*) afin d'en améliorer l'attractivité et les faire reconnaître comme lieux de sociabilité au sein des communes. Un projet de réaménagement devait avoir lieu en 2020 (*Les Trois-Moutiers*) il sera reporté lors d'une période plus favorable.
- Réaliser les diagnostics des équipements et élaborer des schémas d'actions en concertation avec la municipalité, avec l'aide de la Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV).
- Proposer des modules de formation, soit par le biais du catalogue de la BDV, soit en créant des modules de formation propres au RBL, basés sur les besoins des bénévoles et salariées comme la formation autour de la médiation du jeu de société, qui s'est déroulée sur une première journée avec l'association Place Ludique. Le confinement a empêché la réalisation de la deuxième journée, qui sera reportée en 2021.
- Acquérir des jeux afin de compléter l'offre des malles de jeux pour les bibliothèques du territoire.
- Rencontrer les différents partenaires territoriaux des bibliothèques et élaborer une stratégie globale de développement du livre et de la lecture sur le territoire par la création de nouveaux partenariats.

- Élaborer et participer à des projets interservices communautaires (*tourisme, patrimoine, enfance-jeunesse, petite-enfance et santé*).
- Être l'interlocuteur privilégié des institutions : DRAC, Région Nouvelle-Aquitaine, Agence Livre Cinéma Audiovisuel de Nouvelle-Aquitaine (ALCA), BDV...
- Participer à des échanges avec les différents coordinateurs des réseaux de lecture publique de la Vienne.
- Réaliser une veille des appels à projets, contrats et solutions de subventionnement existants, formations, ressources utilisées en bibliothèques, nouvelles pratiques...

### 3/ Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement et la fracture numérique

Aucune action n'a été menée en 2020 pour cet axe, les ateliers numériques en bibliothèque avec l'ACLE, couplés à des permanences numériques et des conférences autour des usages et de la sécurité numériques n'ayant pu avoir lieu.



## Perspectives 2021

### 1/ Élargir les manifestations littéraires à l'ensemble du territoire

- Poursuivre l'organisation de la manifestation sur le modèle de 2021, en y intégrant un projet d'exposition bisannuelle des œuvres des illustrateur.rice.s invité.e.s.

### 2/ Développer le réseau des bibliothèques

- Finaliser la formation autour de la médiation du jeu de société.
- Poursuivre les réunions de réseau trimestrielles.
- Avancer sur les projets de réaménagement des bibliothèques des Trois-Moutiers et d'Arçay notamment en formalisant les projets d'établissement en lien avec les élus des communes.
- Envisager les perspectives de travail du futur Contrat Territoire-Lecture

### 3/ Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement et la fracture numérique

- Démarrer la réflexion sur l'équipement informatique des bibliothèques (*poste animateur, poste public*).
- Afin de faciliter les contacts avec l'ensemble du réseau, optimiser le fonctionnement des adresses mails et de l'agenda partagé des bibliothèques, mais également fluidifier les relations et les réservations de documents auprès de la BDV.
- Réfléchir à un programme d'actions à créer autour de l'éducation aux médias et à l'information.
- Poursuivre les réunions de réseau trimestrielles.
- Avancer sur les projets de réaménagement des bibliothèques des Trois-Moutiers et d'Arçay notamment en formalisant les projets d'établissement en lien avec les élus des communes.

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

La Communauté de communes du Pays Loudunais s'attache à développer l'accès à la culture en Pays Loudunais en soutenant les initiatives culturelles contribuant au développement du territoire. Cette compétence est inscrite dans les statuts communautaires à l'article 5.5 « Actions culturelles et vie associative » (Arrêté préfectoral n°2019-SPC-050 du 20 mai 2019).

**Pour l'année 2020, un soutien a été apporté à 21 projets culturels pour un montant total de 32 290,00 €.**

Porteur de projet	Objet de la demande	Montant proposé
Fondation ANAKO	6 <sup>e</sup> édition "Festival Anako du Film Ethnographique"	3 000,00 €
Adrenaline spectacle	Programmation d'animations théâtrales	400,00 €
Compagnie BLAST *	Lectures d'hiver	3 300,00 €
Association Culture et Patrimoine Mouterre-Silly	Programme d'animations 2020	1 200,00 €
Association Les Ajassons	2 spectacles à la Grange de Ranton	200,00 €
Association la Buissonnière	Concours de dressage et concours complet	500,00 €
Association Cultivons le livre	9 <sup>e</sup> édition " En ces lieux ... des livres"	500,00 €
Association gymnique Loudunaise	Compétition de gymnastique	500,00 €
Amicale de Frontenay-sur-Dive	Programme d'animations 2020	1 450,00 €
Théâtre de la Reine Blanche	Café-théâtre saison 2020 : 7 spectacles de théâtre	630,00 €
Mairie de Loudun	Saison culturelle 2020	3 000 €
Mairie de Loudun	Lug en scène	4 000 €
Association Gabriel Fauré	Festival Jeunes talents	1 000,00 €
Association Amis de T. Renaudot	Prix Renaudot des Lycéens	700,00 €
Association Maison de l'Acadie	Fonctionnement 2020	1 000,00 €
Mairie de Loudun	Expos La Collégiale	1 350,00 €
Mairie de Loudun	Projet Chimères et Curiosité	1 700,00 €
Loustiks du Vivier	Randonnée de la Bernache	500,00 €
APRA	Opuscule "Si Ranton nous étais conté"	160,00 €
LAETA	Festival les Cousins d'Amériques	3 500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>32 290 €</b>

\* Par délibération n°2019-6-49 du conseil de communauté du 27 novembre 2019, une convention de partenariat entre la Communauté de communes du Pays Loudunais et la Compagnie BLAST pour l'année 2020 a été approuvée. La convention prévoit la mise à disposition de l'équipement culturel communautaire La Grange pour la réalisation du festival « Lectures d'hiver » sur les mois de janvier à mars 2020. La Communauté de communes du Pays Loudunais accompagne également la Compagnie BLAST par l'attribution d'une subvention au titre du soutien à l'animation culturelle.

### Rappel des critères d'éligibilité :

- Manifestations culturelles : Entre 10 et 50 % des dépenses artistiques, plafonné à 3 000 €
- Autres projets : Jusqu'à 20% du coût global du projet, plafonné à 1 200 €
- Forfaits (plafonné à 30 % du budget global) : compétition sportive (jeunes participants) : 500 €

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

### Principales missions du service et son organisation

Un partenariat de coopération décentralisée a été mis en place en octobre 2002 entre la Communauté de communes du Pays Loudunais et la commune de Dapelogo au Burkina Faso. Le Comité de jumelage Pays Loudunais – Dapelogo a été créé afin de mettre en œuvre cette coopération. Des actions sont menées chaque année par le Comité de jumelage en faveur du développement social et économique en concertation avec la commune de Dapelogo et des associations locales.

Le Comité de jumelage organise les relations avec la commune de Dapelogo et les associations locales avec l'appui du comité de jumelage situé à Dapelogo. La Communauté de communes apporte une aide administrative au Comité de jumelage.

La Communauté de communes accorde chaque année une subvention au Comité de jumelage.

En 2020, le montant de la subvention s'élève à 2 000€. Dans le cadre d'une convention tripartite avec le Département de la Vienne, le comité de jumelage et la Communauté de communes, le Département participe à hauteur de 50% du montant de cette subvention soit 2 000€.

**101**  
PARRAINAGES

Dispositif de  
**MICRO-CRÉDITS**  
aux femmes

**1** PROJET  
ASSOCIATIF  
soutenu

### Les principales actions du comité de jumelage

- Parrainages d'élèves scolarisés dans les écoles de Dapelogo.
- Micro-crédits auprès des femmes porteuses de projets économique.
- Participation au fonctionnement de la maison de pays et de la bibliothèque : prise en charge d'un salaire et subvention de fonctionnement.
- Soutien à l'association P3 : achats de Kit d'hygiène et distribution aux collégiennes.

La présidente du Comité de jumelage s'est rendue au Burkina du 22 février au 8 mars 2020 afin d'entretenir les liens d'amitié qui unissent Dapelogo et le Pays Loudunais et suivre les actions soutenues.

## SPORTS

### Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique

Les élus ont souhaité engager un principe de délégation - par le biais d'un contrat de concession de service public - pour l'exploitation du centre aquatique communautaire (validation par le conseil communautaire le 26/09/2018 délibération n°2018-6-18).

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service.

La concession (une des formes de DSP) :

c'est l'entreprise délégataire qui avance les frais de mise en place du service et du fonds de roulement nécessaire à l'exploitation.

Le concessionnaire exploite le service « à ses risques et périls » et se rémunère par la perception de redevances sur les usagers.

La durée prévisionnelle de la délégation de service public est de 5 ans et 6 mois (66 mois), à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, se décomposant en deux périodes :

- Préfiguration de 6 mois courant de la date d'entrée en vigueur du contrat jusqu'à la date d'ouverture de l'équipement au public ;
- Période d'exploitation de 60 mois, à compter de la date d'ouverture au public de l'équipement.



#### Les missions de service public confiées au délégataire (sujétion de service public) :

- Gestion et maintenance de l'équipement, renouvellement des ouvrages.
- Exploitation de l'équipement : animation, promotion et commercialisation.
- Reprise du personnel.
- Accueil des publics spécifiques (établissements scolaires premier et second degré, personne en situation de handicap, clubs et associations, Accueils de loisirs).
- Politique tarification grand public harmonisée sans distinction de provenance ou saisonnalité et accès inclus à l'espace bien-être.
- Large amplitude horaire.
- Programme d'activités et d'animations proposé satisfaisant (aquagym, aquabike, jardin d'enfants, etc.).

Pour l'exercice des missions de service public, la collectivité verse au délégataire deux compensations :

- **Pour sujétion de service public : 331 265 € TTC/an.**
- **Pour contraintes institutionnelles : 183 313 €/an** : mises à disposition aux clubs et associations, accueil des scolaires : primaires (45 192€), collèges (23 813€).

#### Produits d'exploitation prévisionnels (moyenne selon contrat) :

Espace aquatique (entrées)	208 123 €
Activités aquatiques	179 400 €
Abonnements	110 795 €
Recettes annexes	3 000 €
<b>Recettes commerciales</b>	<b>501 318 €</b>
Compensation pour sujétions de service public	331 265 €
Compensation pour contraintes institutionnelles (associations, clubs)	114 308 €
Compensation pour contraintes institutionnelles (scolaires)	69 005 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 015 896 €</b>

#### Charges d'exploitation prévisionnelles (moyenne selon contrat) :

Achats et fluides	225 728 €
Services extérieurs	123 432 €
Autres services extérieurs	85 531 €
Impôts et taxes	26 203 €
Charges de personnel	485 762 €
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>938 755 €</b>
Excédent brut d'exploitation	77 139 €
Dotations et provisions	53 311 €
Résultat brut d'exploitation	23 828 €
Charges financières	3 828 €
Résultat net	20 000 €

#### Mise à disposition aux clubs et associations (période sept. 2020 > juillet 2021) :

	Période scolaire			Période vacances scolaires		Période estivale		TOTAL / asso
	Heures éq. ligne d'eau / sem	total heure/période	x30€x35sem.	Heures éq. ligne d'eau / sem	Total 3 sem	Heures éq. ligne d'eau / sem	Total 2 sem.	
ASNL	73,00	2 555,00	76 650,00	42,50	3 825,00	17,50	1 050,00	81 525,00
AADH	15,00	525,00	15 750,00					15 750,00
Club sauveteurs	7,50	262,50	7 875,00					7 875,00
Centre hospitalier Laborit	1,00	35,00	1 050,00					1 050,00
Club renaissance	6,00	210,00	6 300,00					6 300,00
ITEP Les Fioretti	4,00	140,00	4 200,00					4 200,00
Progecat	9,00	315,00	9 450,00					9 450,00
<b>TOTAL</b>	<b>115,50</b>	<b>4 042,50</b>	<b>121 275,00</b>	<b>42,50</b>	<b>3 825,00</b>	<b>17,50</b>	<b>1 050,00</b>	<b>126 150,00</b>

### Une première année d'exploitation marquée par la crise

La première année d'exploitation a été lourdement marquée par la crise sanitaire.

- L'équipement a ouvert ses portes le 29 février 2020.
- Fermeture de l'équipement du 16 mars au 24 juin 2020
- Réouverture le 25 juin 2020.
- Fermeture à compter du 30 octobre jusqu'au 19 mai 2021.

Des négociations ont été engagées avec le délégataire pour la prise en charge des pertes d'exploitation sur la période du 16 mars au 31 août 2020 : un avenant 1 au contrat de DSP a été signé le 28 décembre 2020 pour le versement d'un acompte de 90 000 €. L'analyse financière se poursuit afin d'évaluer au réel les pertes d'exploitation. Un Avenant 2 sera à prévoir au 1<sup>er</sup> semestre 2021 pour régulariser la prise en charge. La CCPL se fait accompagner par un cabinet d'expertise.

# PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉDUCATION, FAMILLES ET SANTÉ

## ÉDUCATION-JEUNESSE



**Responsable du Pôle scolaire :**  
1 agent à temps complet (ETP)

**Assistant du Pôle scolaire :**  
1 agent à temps complet (ETP)

**Agents du Pôle scolaire :**  
49 agents, représentant 27,60 ETP

### Effectif du service Enfance-Jeunesse

Effectifs agents du pôle scolaire :

	Effectif*
Coordinateur	2
Accompagnatrice car	21
ATSEM	22
Animatrice périscolaire du mercredi	10
Animatrice périscolaires de l'accueil quotidien	22
Animatrice des TAP	3
Agent de ménage école maternelle	19
Agent de ménage accueil périscolaire	11

\*Il convient de rappeler que certains agents ont des missions réparties sur plusieurs postes. Ils sont donc comptabilisés dans chaque effectif.

Répartition par site :

Site	Écoles concernées	Effectifs agents (Tous postes confondus)
Multisite Sud-Est	Saint-Jean-de-Sauves, Mazeuil, le Verger-sur-Dive, Moncontour	12
Multisite Ouest	Monts-sur-Guesnes, Ceaux-en-Loudun, Beuxes, Sammarçolles	15
Multisite Nord	Les Trois-Moutiers, Morton, Roiffé, Saix, Bournaud, Vézières, Saint-Léger-de-Montbrillais	16
Multisite Centre	Angliers, Mouterre-Silly, Saint-Laon	4
Coordination CCPL		2

\*Cette répartition tient compte des déclarations transmises à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de la Vienne.

Effectifs année scolaire 2019/2020 :

Site	Communes concernées	Maternelles (dont TPS)	Élémentaires	TOTAL 01/09/2020	TOTAL 01/09/2019
Multisite Sud-Est	Saint-Jean-de-Sauves	40	111	151	167
	Mazeuil		18	31	30
	Le Verger-sur-Dive	9	4		
	Moncontour	33	66	99	103
Multisite Ouest	Monts-sur-Guesnes	43	102	145	184
	Ceaux-en-Loudun	33	55	88	89
	Beuxes		39	78	82
	Sammarçolles	34	5		
Multisite Nord	Les Trois-Moutiers	57	72	129	123
	Morton		40	119	136
	Roiffé		45		
	Saix	34			
	Bournaud	42	21	107	110
	Vézières		44		
	Saint-Léger-de-Montbrillais	21	34	55	55
	Multisite Centre	Angliers	19	50	69
Mouterre-Silly			24	24	21
Saint-Laon		13	3	16	19

On constate une évolution entre 2019 et 2020 dans les écoles publiques, avec une baisse du nombre d'élèves sur le territoire Loudunais.



## Accueils périscolaires

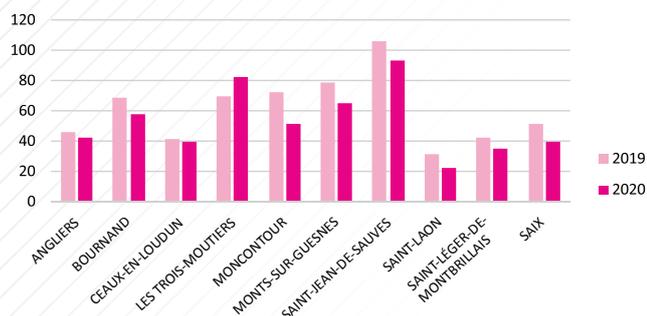
### • Accueil périscolaire quotidien

Dans le Pays Loudunais, 4 multisites sont déclarés auprès de la DDCS. Ils comprennent au total 10 sites périscolaires dans les locaux des écoles maternelles. Cela permet de bénéficier d'un personnel formé, de mobilier et sanitaires adaptés, et d'une limitation des déplacements pour les plus petits.

#### Fréquentation :

L'accueil périscolaire quotidien prend en charge les enfants durant les semaines de classe, avant et après l'école. Les horaires d'ouverture et de fermeture peuvent varier selon les sites. L'amplitude varie de 7h à 7h30 le matin et de 18h30 à 19h le soir selon les effectifs, les besoins estimés et l'organisation sur place.

#### Nombre d'enfants accueillis par sites périscolaires :



Site	Communes concernées	Effectifs Accueil périscolaire (moyenne quotidienne par 1/2 journée)	
		2020	2019
Multisite Sud-Est	Saint-Jean-de-Sauves,	17	19
	Moncontour	9	13
Multisite Ouest	Monts-sur-Guesnes	11	20
	Ceaux-en-Loudun	9	12
Multisite Nord	Les Trois-Moutiers	9	14
	Saix	8	13
	Bournand	10	15
	Vézières	5	10
	Saint-Léger-de-Monbrillais	5	7
Multisite Centre	Angliers	5	8
	Saint-Laon	14	15

On constate une baisse de la fréquentation des accueils périscolaires due principalement aux périodes de confinement liées à la crise sanitaire.

#### Tarifs :

	Ticket (½ heure)	Carte (20 ½ heures)	Forfait Période
<b>MATIN</b>	2 € la ½ heure	18 € la carte	14 € / semaine
<b>SOIR</b>	2,50 € la ½ heure	22 € la carte	

Le tarif du forfait « période » pour l'année scolaire 2020/2021 est de :

- 1<sup>ère</sup> période (1<sup>er</sup> septembre au 16 octobre 2020) : 7 semaines → 98 €
- 2<sup>ème</sup> période (2 novembre au 18 décembre 2020) : 7 semaines → 98 €
- 3<sup>ème</sup> période (4 janvier au 5 février 2021) : 5 semaines → 70 €
- 4<sup>ème</sup> période (22 février au 9 avril 2021) : 7 semaines → 98 €
- 5<sup>ème</sup> période (26 avril au 5 juillet 2021) : 10 semaines → 140 €

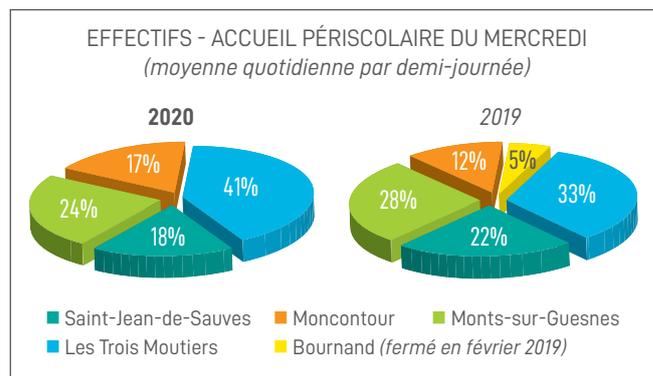
L'inscription est conditionnée à la fourniture de la fiche d'informations complétées, de l'attestation de responsabilité civile, d'une photocopie du carnet de vaccinations, et à la lecture du règlement intérieur. Les inscriptions sont à faire avant le 20 juillet de chaque année. Les règlements se font sur site.

### • Accueil périscolaire du mercredi

Depuis 2020 quatre sites sont répertoriés sur le Pays Loudunais : Les Trois-Moutiers, Monts-sur-Guesnes, Moncontour et Saint-Jean-de-Sauves.

L'accueil du mercredi possède la même amplitude d'ouverture que l'accueil périscolaire quotidien, soit de 7h à 7h30 le matin et de 18h30 à 19h le soir selon les effectifs, les besoins estimés et l'organisation sur place. Les repas sont apportés par les familles.

Dans le contexte sanitaire de l'année 2020, toutes les interventions extérieures ont été annulées.



#### Tarifs :

Ticket demi/journée	Carte de 10 demi-journées
5€ si QF* < 749	34€ si QF < 749
6€ si 750 < QF < 1099	40€ si 750 < QF < 1099
7€ si QF > 1100	46€ si QF > 1100

\*QF : Quotient Familial

Les règlements se font sur chaque site périscolaire.



Moncontour Monts-sur-Guesnes  
Saint-Jean-de-Sauves Les Trois-Moutiers

### • Temps d'Activités Périscolaire (TAP)

Depuis septembre 2018 la Communauté de communes poursuit l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires dans deux écoles primaires du territoire : le Verger-sur-Dive (La Grimaudière) et Mazeuil.

La tarification s'élève à 30€ par enfant pour l'année scolaire, 15€ en cas d'inscription après les vacances de février 2020. Les TAP ont lieu chaque jour de 16h à 16h45 à Mazeuil et de 15h45 à 16h30 au Verger-sur-Dive.

## Transports scolaires

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.



### La convention en lien avec le service transport comprend :

- l'harmonisation des tarifs au Quotient familial et des règlements intérieurs ;
- la sectorisation des écoles primaires.

Cela a nécessité des demandes de créations de point d'arrêts. Celles-ci ont été effectuées via la CCPL pour les écoles primaires et via les mairies pour les autres établissements secondaires (*collèges, lycées*).

*Pour l'année scolaire 2020/2021, les tarifs des transports scolaires pratiqués :*

Quotient familial	Tarif annuel
QF < 450€	30€
451€ < QF < 650€	50€
651€ < QF < 870€	115€
QF > 1201€	150€

*Tarifs spécifiques :*

Pour les familles qui scolarisent leurs enfants hors du secteur de rattachement de leur commune, ou s'il y a moins d'un kilomètre entre leur arrêt et l'école	À la charge des familles	150€
	À la charge de la CCPL	45€
Si un enfant prend le car entre deux écoles	30€	
Pour toute inscription réalisée après le 20 juillet 2020	15€	

Au total ce sont près de 350 enfants de primaire qui utilisent l'un des 21 circuits de transports scolaires en Pays Loudunais en 2020/2021.

Un important travail de relais de la communication a été effectué par le service auprès des élus, des mairies, des agents et des parents.

## Les actions menées en 2020

*Projets institutionnels et contrats*

La CAF et la MSA sont des partenaires privilégiés pour la politique Enfance-Jeunesse en milieu rural. Ils participent à l'amélioration des services autour de l'enfance, de la petite-enfance, de la parentalité et de l'accès aux droits, notamment par le biais des contrats territoriaux et de divers subventionnements :

### • Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) 2019/2022

Signé entre la CAF, la MSA, la ville de Loudun, le SIVOS de Montsur-Guesnes et la CCPL, le CEJ précise les objectifs de la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

### • Renouvellement du PEdT

Après la mise en place des TAP, de l'accueil périscolaire du mercredi, le développement de l'accueil périscolaire quotidien, la politique enfance-jeunesse de la CCPL se développe. Les objectifs de cette politique sont ceux du PEdT qui intègre le Plan Mercredi, soit :

- soutenir la citoyenneté ;
- améliorer le « vivre ensemble » en encourageant la

tolérance et la mixité sociale ;

- sensibiliser à la protection de l'environnement.

Une évaluation du PEDT a été menée en 2020.

*Elle sera remise au groupe d'appui départemental qui comprend différentes instances dont la DDCS, les Fédérations d'Education Populaires et l'Education Nationale. L'évaluation devrait servir de base pour élaborer une nouvelle convention de plusieurs années (2020/2023).*

### • Fonds d'appels à projet CNRACL pour améliorer les conditions de travail des agents, notamment des ATSEM.

Informations complémentaires en page 13, service ressource humaine.

*Services aux usagers*

- Projet d'espace lecture dans les accueils périscolaires
- Impact conséquent de la crise sanitaire sur le service – fermeture des écoles et des accueils (*lors du premier confinement, un service minimum a été proposé une semaine dans nos structures puis a été assuré par la ville de Loudun pour l'ensemble du territoire, de même pour le 2<sup>e</sup> confinement*)... reprise des accueils dans des conditions très particulières : application des divers protocoles... en lien étroit avec les enseignants et les maires.

## Perspectives 2021

L'objectif du service pour l'année 2021 est de poursuivre la dynamique engagée :

- Recrutement d'une coordinatrice de secteur enfance.
- Développement de partenariats et d'accompagnement des partenaires de la communauté éducative (*enseignants, agents municipaux, mairies...*) dans la complémentarité des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, la pédagogie des enfants, et le respect des conditions d'hygiène et de sécurité.
- Proposer des programmes d'animations de qualité dans le cadre d'un projet pédagogique au sein des accueils périscolaires et poursuivre les démarches de partenariat avec les associations locales sous la forme de conventions annuelles.
- Poursuivre le renforcement de la communication de ce service (*auprès des parents d'élèves, des enseignants, des partenaires*).
- Développer la participation des agents du service aux formations internes et externes.
- Engager un travail d'évolution de la politique tarifaire pour l'accueil périscolaire (*généralisation du quotient familial déjà appliqué pour le service d'accueil du mercredi, moderniser le mode de facturation - vers la dématérialisation de ce service*).
- Engager une réflexion pour optimiser le mode de participation de la CCPL aux frais de fournitures scolaires des écoles maternelles.
- Suite CNRACL : poursuite du projet avec diagnostic, analyse et plan d'actions.

# FAMILLES - PARENTALITÉ



**Responsable du service :**  
1 agent à 50% de son temps (ETP)

**Animatrice :**  
1 agent à temps complet (ETP)

## Une nouvelle compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour deux nouveaux services

Suite aux besoins exprimés par les familles, les assistants maternels et les partenaires sociaux du territoire, le service Relais Petite Enfance (RPE - ex RAM) est déployé en Pays loudunais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Parallèlement, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est également mis en place pour proposer des temps d'échanges et de partages entre parents et enfants jusqu'à 6 ans.

Le RPE et le LAEP se développent en itinérance afin de proposer des services au plus près de l'ensemble de la population.

Avec ce nouveau service, la Communauté de communes du Pays Loudunais développe sa politique petite enfance et de soutien à la parentalité.

Grâce à la mise en place de l'itinérance, le Relais, déjà bien identifié à Loudun, est devenu plus accessible. En effet, les ateliers d'éveil en temps collectif avec les assistants maternels ont été rapidement investis. Cela a permis à des professionnels, qui ne fréquentaient pas le Relais de Loudun (*méconnaissance, éloignement géographique...*), d'accéder à ce service.

Le service du Relais se développe donc et le recrutement d'un agent à 0,80 ETP (et 20 % LAEP) en plus du 0,50 ETP existant permet d'envisager des projets concernant l'ensemble du territoire du Pays Loudunais.

Le LAEP, nouveau service sur le territoire, demande plus de communication et de visibilité afin que la population ciblée s'en saisisse.

## Offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire

	Nombre dans le champ territorial du REP	Nombre de places théoriques
Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant)	1	18
Assistants maternels agréés du territoire	143	156
Nombre de maisons d'assistants maternels (Mam), dont une qui ouvrira en sept. 2021	3	20
Nombre d'associations ou entreprises de services à la personne sur le territoire du Ram	2	

## L'itinérance

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à ces services, le RPE et le LAEP fonctionnent en itinérance dans les communes suivantes :

- LES TROIS-MOUTIERS (salle du moulin du Gué Sainte-Marie, Route de Moston)
- LOUDUN (Maison de la Petite Enfance, Boulevard Loche et Matras)
- MONCONTOUR (accueil de loisirs, Impasse du Havre)
- MONTS-SUR-GUESNES (ancienne maison paroissiale, Place Frézeau de la Frézellière)
- SAINT-JEAN-DE-SAUVES (maison pour tous, 5 bis Place Marcel Chauvineau)

## Budget RPE/LAEP

La prise de compétence Relais Petite Enfance (RPE) a fait l'objet d'un transfert du service existant de la ville de Loudun à la Communauté de communes le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ainsi que d'un transfert de charges dont l'évaluation a été réalisée par

la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) réunie le 30 septembre 2020. La charge nette transférée a porté sur 8 182 € (*dépenses et recettes*) et a fait l'objet d'une révision de l'attribution de compensation (*diminution*) reversée à la ville de 8 182 € lors du conseil communautaire du 16/12/2020.

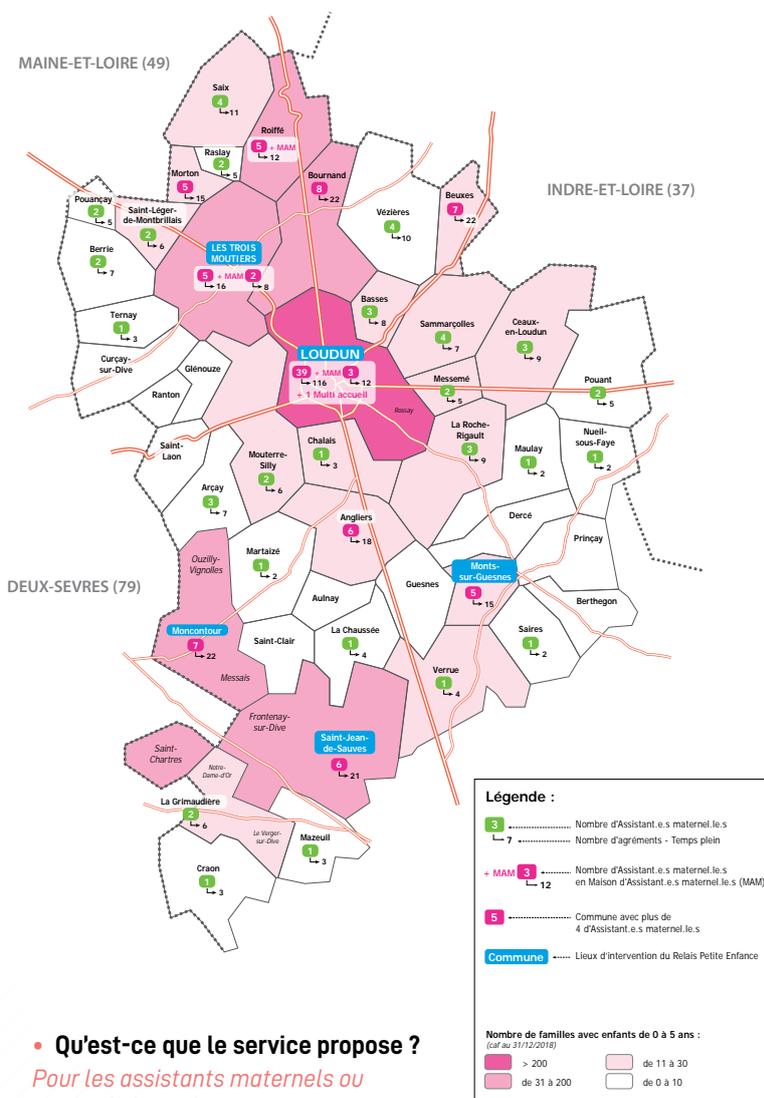
S'agissant du déploiement du service Relais Petite Enfance et du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) sur le territoire, l'évaluation du coût des nouveaux services a également été réalisée par la CLECT réunie le 30 septembre 2020.

La charge nette nouvelle du RPE évaluée à 32 236 €, ainsi que la charge nette nouvelle du LAEP évaluée à 9 420 € par la CLECT a fait l'objet d'une révision des attributions de compensation versées aux communes au prorata du nombre d'habitants lors du conseil communautaire du 16 décembre 2020.

## Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est composé de deux agents. C'est un espace d'information, d'échanges de pratiques professionnelles, de rencontres et d'animations qui s'adresse aux assistants maternels et parents ou futurs parents employeurs.

### ASSISTANT.E.S MATERNEL.L.E.S / RAM / MAM



### • Qu'est-ce que le service propose ?

Pour les assistants maternels ou gardes à domicile :

- des ateliers d'éveil avec les enfants pour échanger sur les pratiques professionnelles, rompre son isolement ;
- des informations sur les droits et devoirs (*notamment contrat de travail, réglementation de la profession*) ;

Source : Communauté de Communes du Pays Loudunais - Février 2021

- un accompagnement dans la professionnalisation (*soirées à thème sur le développement du jeune enfant, formations*) ;
- des informations sur le métier.

#### Pour les parents :

- une information sur les différents modes de garde ;
- une information sur les droits et devoirs du particulier employeur (*le contrat de travail, aides financières...*).

#### Pour les enfants :

- un lieu d'éveil supplémentaire et complémentaire ;
- un lieu de socialisation.

### • Le partenariat

#### Le Relais Petite Enfance travaille en partenariat avec :

- la médiathèque de Loudun ;
- les services communautaires (*lecture publique, enfance-jeunesse, santé*).
- le Multi Accueil de Loudun
- le réseau des responsables de Relais de la Vienne (*particulièrement avec le territoire du nord de la Vienne*)
- l'ensemble des partenaires petite enfance (*PMI, SESSAD-CAMSP...*)

### • Fréquentation du Relais Petite Enfance en 2020

#### Le Relais : lieu d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

En 2020, 83 familles différentes et 46 assistants maternels différents ont pris contact avec le Relais. Les contacts avec les familles et les professionnels sont nombreux cette année. Il est difficile d'estimer si cette fréquentation est due à la situation sanitaire (*besoin d'informations liées au chômage partiel, les arrêts maladie, les conduites à tenir*) ou au déploiement du service. Le Relais est bien identifié par le public, parents-employeurs ou professionnels.

#### Le Relais : cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Dans le cadre du contexte sanitaire de cette année, aucune soirée à thème ou de formation en présentiel n'a pu être proposée aux assistants maternels.

Depuis septembre 2020, le Relais Petite Enfance du Pays Loudunais propose de manière hebdomadaire :

- deux ateliers à Loudun,
- un à Trois Moutiers,
- un à Monts-Sur-Guesnes,
- il propose également un atelier tous les quinze jours à Moncontour en alternance avec Saint-Jean-de-Sauves,

⇒ soit cinq ateliers d'éveil par semaine.

Les plannings d'activités sont envoyés à tous les assistants maternels du territoire et mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes.

L'accueil se fait sur inscriptions (*limitées à cinq professionnels et la responsable*).

29 assistants maternels ont bénéficié de ces temps d'ateliers en 2020 (*les ateliers d'éveil ont été suspendus pendant 6 mois*).

Les ateliers sont très sollicités.

Les parents employeurs sont demandeurs de ces temps collectifs. C'est un atout professionnel supplémentaire que les assistants maternels mettent en relief lors d'un entretien d'embauche.

## Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

### • Ouverture au public

Les temps d'accueil sont proposés le mardi de 9h30 à 11h30 et trois mercredis par mois le matin de 9h30 à 11h30 ou l'après-midi de 15h à 17h.

Un planning est établi tous les deux mois. Ce planning est visible sur le site de la Communauté de communes du Pays Loudunais et transmis aux partenaires du territoire.

Les accueils sont réalisés par deux personnes tout au long de l'année et la moitié des vacances scolaires sur les mêmes horaires et même jours. Les accueillants du LAEP ne se positionnent pas en tant qu'experts. Ils sont présents afin de permettre un accueil bienveillant et favoriser les échanges entre les adultes et les enfants. L'accompagnant doit garantir de la neutralité du lieu (*confidentialité, anonymat*).

### • Objectifs du LAEP

Le LAEP permet de conforter la relation parents-enfants en valorisant le rôle et les compétences des parents. C'est un espace de rencontre, de détente et d'échange.

Il s'agit d'un lieu qui favorise le développement et l'autonomie de l'enfant en permettant la mise en évidence de ses propres compétences.

C'est également un lieu de prévention de l'isolement social.

### • Le cadre du LAEP

Le LAEP est un espace convivial mis à disposition des enfants de moins de 6 ans et d'au moins un adulte référent (*parent, grand-parent, assistant familial*). Les futurs parents sont également accueillis. Ce n'est pas d'un lieu de séparation mais un lieu de rencontres, d'échanges et de découvertes.

Les jeux et activités proposés ont pour but de créer des interactions entre les enfants et les adultes. Différents jeux, de qualité et adaptés à l'âge des enfants, seront donc mis à disposition.

C'est un service souple qui doit être accessible à tous.

La participation est basée sur le volontariat, l'anonymat, la confidentialité et la gratuité.

### • Fréquentation du Lieu d'Accueil Enfants-Parents en 2020

Les accueils ont pu être proposés à partir de mi-septembre 2020. En 2020 16 accueils ont été réalisés sur l'ensemble du territoire. 8 familles différentes et 11 enfants ont pu bénéficier de ce service.

#### Détails des accueils proposés en 2020

- ⇒ Les Trois Moutiers : 2 accueils avec 3 familles
- ⇒ Moncontour : 1 accueil avec 1 famille
- ⇒ Saint-Jean-de-Sauves : 3 accueils avec 1 famille
- ⇒ Monts-sur-Guesnes : 3 accueils avec 1 famille
- ⇒ Loudun : 7 accueils avec 8 familles

## Perspectives 2021

L'accent est mis sur la communication autour du LAEP. En effet, le RPE service plus ancien est connu du public et sa fréquentation reste bonne. L'enjeu est donc de promouvoir le LAEP, service nouveau sur le territoire.

La prestation de service étant soumise au temps d'ouverture au public, il conviendra d'être vigilant au nombre d'accueils proposés au public.

Concernant le Relais Petite Enfance, les partenariats seront poursuivis et renforcés :

- avec la médiathèque de Loudun et le réseau des bibliothèques du Pays Loudunais ;
- avec le SESSAD-CAMSP ;
- avec le Multi accueil.

## CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



### Coordinateur CLS :

1 agent à 80% de son temps (0,8 ETP)



Contrat Local  
de Santé  
Pays Loudunais

### Missions et organisation du service

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de coordination dont le but est d'améliorer la promotion de la santé, la prévention, l'accès aux soins et l'accompagnement médico-social pour tous les habitants. Il offre une coordination et un soutien pour valoriser, consolider et créer des dynamiques locales de santé et des partenariats entre différents acteurs du territoire : professionnels de santé, paramédicaux et médico-sociaux, institutions, associations... autour de projets communs pour l'accès aux soins et la bonne santé de tous.

La Communauté de communes du Pays Loudunais (CCPL), l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, la Préfecture de la Vienne, le Conseil Départemental de la Vienne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Vienne, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Poitou, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Vienne et le Groupe Hospitalier Nord Vienne (GHN) ont signé le CLS le 4 avril 2018, affirmant ainsi leur engagement à travailler ensemble pour renforcer l'accès aux soins et lutter contre les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

Un poste de coordinateur CLS (0,8 ETP), co-financé ARS/CCPL, assure la mise en place et l'animation du CLS qui se construit autour de groupes de travail thématiques pour encourager le partenariat local, valoriser l'existant et de mettre en place de nouvelles actions autour de projets partagés entre les différents acteurs. De nombreux services de la CCPL sont également investis dans la mise en place ou le portage d'actions directement liées au CLS (*services petite enfance, jeunesse, communication, logistique...*).

### Les actions menées en 2020

Le programme d'activités prévues pour 2020 a été fortement impacté par la crise sanitaire, de nombreuses actions collectives en prévention et promotion de la santé ont dû être annulées ou organisées avec un nombre de bénéficiaires restreint dans le respect des mesures barrières. Nous nous sommes efforcés de maintenir au mieux le lien avec les professionnels de santé et les acteurs du territoire pour poursuivre la mobilisation autour de projet communs.

### Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires du Pays Loudunais

- **MONT-SUR-GUESNES** (*mise en service 2011*) - 10 locataires  
3 généralistes, 1 kinésithérapeute, 4 infirmier.es, 1 dentiste et 1 orthophoniste.
- **LES TROIS-MOUTIERS** (*mise en service 2012*) - 11 locataires  
1 généraliste, 1 kinésithérapeute, 1 sage-femme, 5 infirmier.es, 1 podologue, 1 orthoptiste et 1 orthophoniste.
- **MONCANTOUR** (*mise en service 2013*) - 12 locataires  
4 généralistes, 1 angiologue, 1 kinésithérapeute, 1 sage-femme, 3 infirmier.es, 1 podologue et 1 orthophoniste.
- **LOUDUN** (*acquisition fin 2018 - travaux d'extension en cours*) - 12 locataires  
5 généralistes, 4 infirmier.es, 1 psychologue, 1 psychomotricienne et 1 ergothérapeute.

### 18 FICHES-ACTIONS

Pour permettre le suivi du CLS et préciser les modalités d'action envisagées, 18 Fiches-actions ont été rédigées. Ci-dessous, le détail des Fiches avec les actions mises en œuvre en 2020.

#### Axe 1 : Renforcer l'attractivité du territoire pour maintenir et développer une offre de soins de premier recours et de proximité

- **Fiche-action 1 : Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé.**
- **Fiche-action 2 : Favoriser l'interdisciplinarité, l'organisation de l'offre de soins sur le territoire et le développement de la télémédecine et des nouvelles technologies.**
- **Fiche-action 3 : Promouvoir l'activité du Groupe Hospitalier Nord-Vienne site de Loudun.**

#### Les réalisations 2020 :

- Labellisation de la maison de santé pluridisciplinaire de Monts-sur-Guesnes.
- Accompagnement à l'écriture du Projet de santé et labellisation de l'équipe de soins primaires des Trois-Moutiers.
- Réunion pour les professionnels de santé de la maison de santé de Loudun avec les facilitateurs de la FNAMPOS pour la mise à jour du Projet de Santé.
- Prise en charge du logement d'une stagiaire en médecine.
- Webinaire hebdomadaire d'information et de coordination pour la gestion de la crise sanitaire à l'initiative du médecin de l'ESP des Trois-Moutiers.
- Appel à Candidature 400 médecins ville-hôpital : les 2 dossiers déposés par le CHU pour des postes en exercice partagé avec la maison médicale des Trois-Moutiers et de Loudun ont reçu un avis favorable mais n'ont pas de trouvé de candidat.
- GHN-CHU : renforcement de l'offre de consultations avancées + communication aux généralistes du territoire.
- Extension de la Maison médicale de Loudun :
  - ⇒ Maître d'œuvre choisi : TRIADE
  - ⇒ Consultation des professionnels de santé pour l'ajustement du projet retenu,
  - ⇒ Projet définitif adopté, consultation pour les marchés de travaux lancée en décembre 2020,
  - ⇒ Début des travaux prévu pour mars 2021.

## Axe 2 : Améliorer la santé des populations en développant la prévention

### ENFANCE ET PARENTALITÉ

- ▣ **Fiche-action 4** : Développer l'accompagnement à la parentalité et l'offre de lieux de sociabilisation pour la petite enfance.
  - ▣ **Fiche-action 5** : Favoriser le dépistage et la prise en charge précoce des troubles de la petite enfance et Améliorer l'accès aux soins, la coordination et le suivi des enfants et des jeunes.
- **Les réalisations 2020** :
- Dispositif SAJE : service d'accueil de jour pour les familles en difficulté porté par la PMI.
  - Communication sur l'existant : Rédaction d'un bulletin infos sur les ressources locales.
  - Développement des lieux de sociabilisation préscolaire et de soutien à la parentalité : 2 nouveaux services portés par la CCPL en lien avec le Contrat Enfance Jeunesse de la CAF et la MSA : Prise de compétence communautaire « Petite enfance et soutien à la parentalité », Création du REP intercommunal (*Relais Petite Enfance*), Création d'un LAEP intercommunal (*Lieu d'Accueil Enfants Parents*).

### PRÉVENTION, ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

- ▣ **Fiche-action 6** : Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé.
  - ▣ **Fiche-action 7** : Activité physique - nutrition.
  - ▣ **Fiche-action 8** : Santé sexuelle, respect de l'individu, prévention.
- **Les réalisations 2020** :
- **Groupe santé - bien-être à destination des publics fragiles** (*personnes en situation d'isolement social, précarité, inactifs pour des raisons de santé, migrants...*): action partenariale locale (CCPL, MSA, GHNV, ACLE, CARSAT), développement d'un programme d'ateliers bimensuels de prévention (*nutrition, activité physique, hygiène, compétences psychosociales, santé sexuelle, addictions, accès aux droits...*). Les participants sont généralement orientés par les services sociaux ou les associations partenaires. Ce groupe remplit également une fonction de création de lien social.
  - **Déploiement du RP2S** porté par l'IREPS sur le Loudunais: plusieurs groupes de travail sur la thématique santé sexuelle et respect de l'individu : projet territorial de sensibilisation sur la cyber-sexualité et la protection de l'image en cours d'élaboration à destination des jeunes et des parents.
  - **Éducation Thérapeutique des Patients** : sensibilisation des professionnels de santé, webinaire de présentation et d'échanges avec CAPETV (*plusieurs professionnels de santé ont conventionné avec CAPTV pour l'orientation des patients, 1 personne formée à l'ETP à Loudun et 1 en cours de formation aux Trois-Moutiers. Des ateliers pourraient être accueillis prochainement sur le Loudunais*).
  - **Parcours santé jeune** : participation au développement d'un parcours santé jeune porté par la Mission Locale Nord-Vienne (*ateliers, déjeuners santé, accès aux droits, dîner-quizz...*).

## Axe 3 : Prévenir et accompagner la perte d'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap)

- ▣ **Fiche-action 9** : Améliorer les représentations, l'anticipation et l'acceptation de la perte d'autonomie.
  - ▣ **Fiche-action 10** : Développer les actions et réseaux de soutien aux aidants
  - ▣ **Fiche-action 11** : Favoriser la fluidité des échanges entre professionnels médicaux, paramédicaux et médico-sociaux autour d'un parcours de vie.
- **Les réalisations 2020** :
- Ateliers seniors**
- MSA services Poitou : ateliers Bien Vieillir : sommeil, activité physique, équilibre, mémoire, numérique, alimentation... (*ateliers dispensés à distance depuis l'été*).
- Soutien aux aidants**
- Entr'aïdants : programme d'activités bimestrielles aidants/aidés.
  - Comité technique « soutien aux aidants » porté par la MSA et Vienne Autonomie Conseil rassemblant les partenaires locaux : préparation d'une journée de l'aidant, kit de l'aidant...
  - Déploiement de la Plateforme de Répit Nord Vienne sur le Loudunais.
  - Communication sur la PTA auprès des professionnels de santé et partenaires médicaux sociaux.

## Axe 4 : Développer la prévention et l'offre de prise en charge en santé mentale à tous les âges

- ▣ **Fiche-action 12** : Sensibiliser professionnels et grand public sur les thématiques de santé mentale.
  - ▣ **Fiche-action 13** : Développer les actions d'information et prévention des addictions et des risques suicidaires.
  - ▣ **Fiche-action 14** : Développer la transversalité et la coordination entre tous les professionnels accompagnant le parcours de vie d'une personne en situation de trouble de la santé mentale.
- **Les réalisations 2020** :
- Présentation de la démarche « COM'IN » de développement des compétences psychosociales par l'IREPS.
  - **Formations Prévention suicide et promotion de la santé mentale** : 1 session de 3 jours de formation organisée par le CH Henri Laborit + 1 session de formation sentinelle en partenariat avec la MSA.
  - **Moi(s) sans Tabac** : les actions de sensibilisation se sont limitées dans les établissements scolaires
  - **Alcool** : intervention du CSAPA avec un ciné débat axé sur les conséquences de l'alcoolisme sur l'entourage.
  - **Addictions** : Consultation Jeunes Consommateur, actions dans le cadre du parcours santé jeune de la MLNV et consultations sur rendez-vous à la MDSP



# PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

## CHIFFRES CLÉS

de l'emploi en Pays Loudunais



# 3 960

SALARIÉS EN 2019

(hors agriculture, administration publique, éducation marchande et salariés à domicile employés par un particulier)

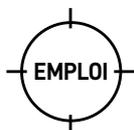


# 13 181

RECRUTEMENTS EN 2020  
(HORS INTÉRIM)

(14 546 recrutements en 2019)

**6.8%** D'EMPLOIS DURABLES  
(CDD/CDI de + de 6 mois)



**7.8%** DE CHÔMAGE  
EN 2020 (7.3% en 2019)

Taux national 2020 : 8.1%

En 2020, le Pays Loudunais affiche un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale de 0.3 % et une hausse de 0.5% par rapport à 2019. L'effectif des salariés (*chiffre 2019*) est en baisse de 0.8% par rapport à 2018. Le nombre des recrutements est en baisse (-8,7 %). Les variations sont certainement dues à la crise sanitaire de la COVID 19 qui a commencé en début 2020.

Source ARCOSS - Observatoire Pôle Emploi - zone de Loudun

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



**Responsable Développement économique et gestion immobilière des biens à caractère économique :**  
1 agent à temps complet (ETP)

**Chargé de mission (jusqu'en septembre 2020) :**

1 agent en temps partagé

3/5 de son temps à la CCPL : marketing territorial

2/5 de son temps à la ville de Loudun : manager de centre-ville



### Missions du service

#### Accueil des porteurs de projet

- Accompagnement au montage de projet et à la constitution des dossiers
- Recherche de solution de financement
- Mise en relation avec les partenaires
- Prospection foncière et immobilière

#### Animation économique

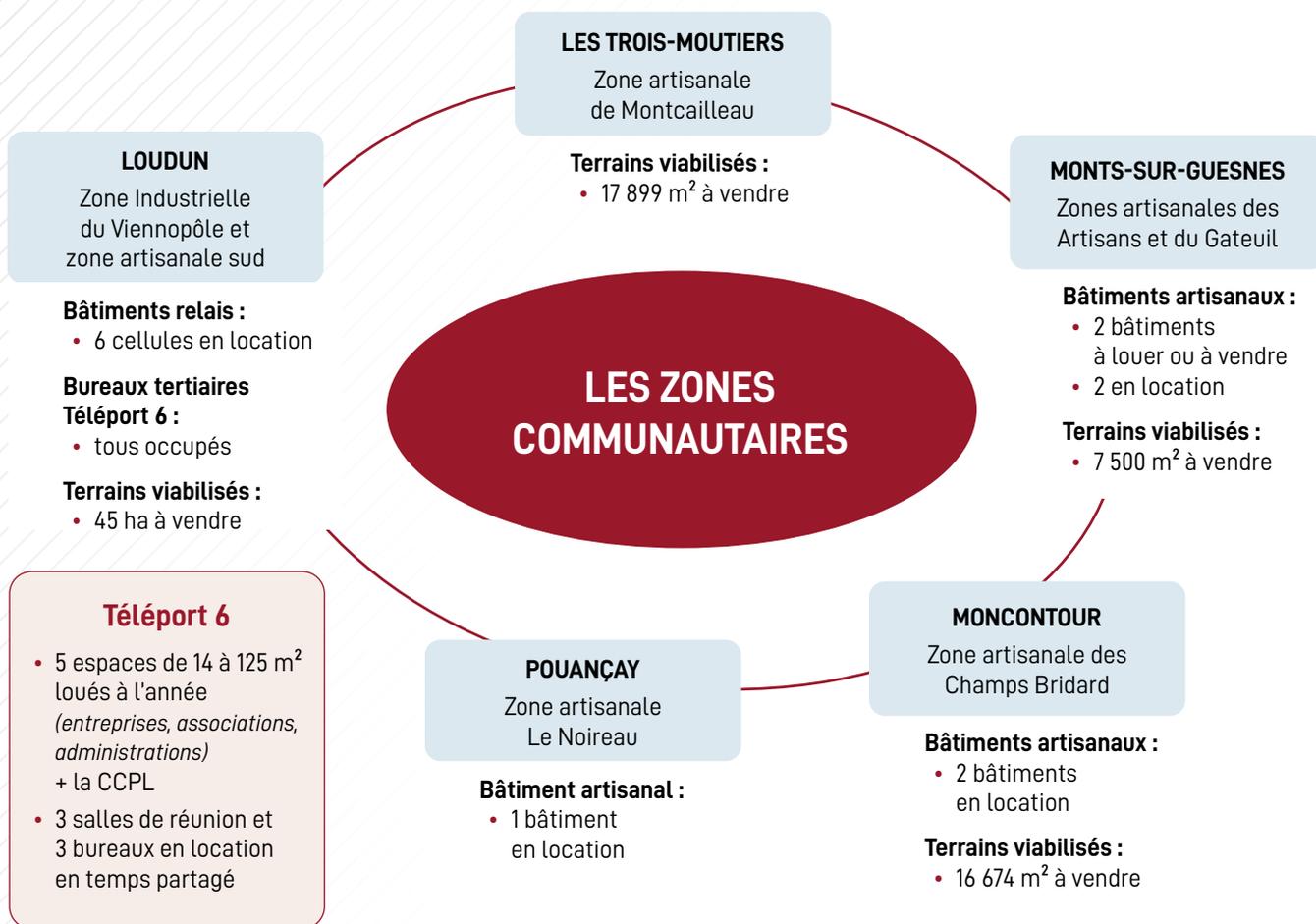
- Analyse du tissu économique
- Promotion du territoire
- Participation à des salons
- Actions de communication
- Animation du réseau, Club des entreprises

#### Gestion immobilière

- Parc locatif de bâtiments artisanaux et de bureaux
- Ventes de terrains à vocation économique

## Les zones d'activités et zone industrielle communautaires :

La Communauté de communes gère 5 zones artisanales et 1 zone industrielle. La collectivité propose une offre immobilière de location et de vente afin de répondre aux demandes d'installation des entreprises sur le territoire. Tous les terrains des zones communautaires à vocation économique sont proposés à la vente à 5 euros HT/m<sup>2</sup>.

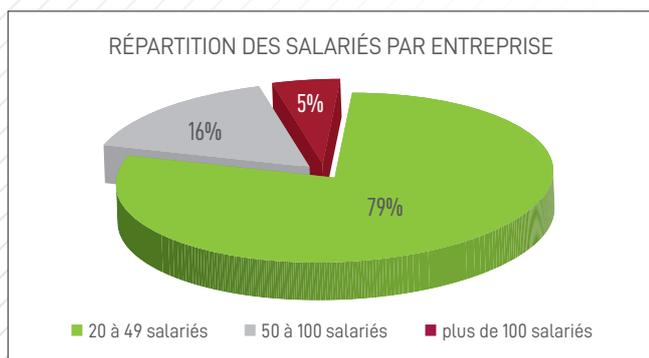


## Nombre de salariés dans les entreprises loudunaises

Le nombre de salariés sur le Pays Loudunais accuse une légère baisse depuis 3 ans :

Effectif estimé par année pour l'ensemble du territoire pour toutes les activités		
2018	2019	2020
6 313	6 309	6 106

Les plus gros employeurs (+ de 100 salariés) sont Leclerc, Elis, Agritubel et Center Parcs (hors établissements publics).



**GESTION LOCATIVE 2020**

**Vente**  
**Bâtiments :** Loudun : 1 bâtiment industriel de 500m<sup>2</sup> sur terrain de 2 770 m<sup>2</sup>. **Terrains :** ZA Loudun : 6 971 m<sup>2</sup>

## Évolution des entreprises entre 2019 et 2020

Source INSEE Répertoire SIRENE

	2018	2019
Entreprises immatriculées	2 754	2 814
Créations d'entreprises	179	154
Cessations d'activités	126	86
<b>Total</b>	<b>+53</b>	<b>+68</b>

Le service développement économique a reçu 31 personnes en 2020, 25 personnes pour des projets de création d'activité, 3 pour des projets de reprise et 3 personnes pour des projets de développement. Le projet de reprise du restaurant de la Maison de Pays fait partie des contacts importants pour 2020 et se concrétisera en 2021. À noter également la création et l'installation de 2 entreprises dans les bâtiments artisanaux de Monts-sur-Guesnes.

## Les aides aux entreprises

INITIATIVE VIENNE		AIDES RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (SRDEII)		Dispositif d'aide aux TPE CCPL
Prêt 0%	Prêt de solidarité et de proximité (Participation financière de la CCPL au Fonds)	TPE	INDUSTRIES	
1 entreprise financée pour une reprise	4 entreprises accompagnées	Création : 4 dossiers : 28 000 €	Soutien régional sur l'innovation, le plan de formation de salariés, conseils, investissement	1 entreprise pour une aide aux travaux de rénovation
2 prêts d'honneurs	4 prêts accordés	Transmission/reprise : 2 dossiers : 14 000 €	77 150 euros pour 2 entreprises soutenues	6 000 euros
2 emplois directs	11 emplois directs maintenus	Développement : 5 dossiers : 102 633 €		Création d'un emploi
20 000 euros de prêts 0% pour 351 000 euros de prêts bancaires associés	30 000 euros de prêts 0% 4 demandes de reports d'échéances accordés	Total : 144 633 euros attribués aux TPE		

### Étude des circuits courts

Suite à la réalisation de l'étude sur les circuits courts, l'AFIPAR propose de mettre en place un cursus de formation à l'attention des exploitants souhaitant se lancer dans la vente en circuits courts ou améliorer leur réseau de vente. Cette formation commencera début 2021 et se fera en partenariat avec la Communauté de communes du Pays Thouarsais.



### Territoires d'industrie

Dans le cadre de Territoire d'Industrie, la Communauté de communes va participer à une étude prospective du tissu industriel et de l'emploi conjointement avec les autres territoires de TI Nord Poitou. Cette étude devrait commencer début 2021.



### Contractualisation avec la Région pour l'abondement de la ccpl au fonds de solidarité et de proximité suite à la covid 19

Sur sollicitation de la Région Nouvelle-Aquitaine, la CCPL participe en 2020 au financement du Fonds de solidarité et de proximité à hauteur de 50 364 euros. Ce fonds, géré par les plateformes d'Initiative Locale, en l'occurrence INITIATIVE VIENNE, vient en aide aux entreprises en difficulté face au COVID 19 en octroyant des prêts à 0% remboursables sur 5 ans (*moins 1 an de différé*). Fin du dispositif au 31/12/2020.

### Communication

En raison de la crise sanitaire, il n'y a eu aucune participation à des salons en 2020.

En collaboration avec l'entreprise de transport MAROT basée à Loudun, la CCPL a élaboré une bâche aux couleurs de la Marque territoriale PAYS LOUDUNAIS, Terre d'imaginaire.



Ainsi, la Marque Territoriale est présente sur les routes de France et d'Europe depuis le mois de juin 2020.



### Perspectives 2021

- Continuité du dispositif d'aide aux Très Petites Entreprises avec un financement 100 % CCPL. L'aide est destinée aux travaux de rénovation, d'aménagement, d'amélioration et de modernisation de l'outil de travail des commerçants, artisans et entreprises de services du territoire (*éligibilité et montant en fonction du règlement du dispositif*).
- Mise en œuvre de la formation sur les circuits courts avec la Communauté de communes du Thouarsais.
- Territoire d'Industrie Nord Poitou : Lancement de l'étude prospective sur l'activité industrielle et les emplois. L'étude sera menée avec l'Université de Poitiers.
- Développement du Viennopôle et de la zone d'activités des Trois-Moutiers avec la vente de terrains.
- Lancement de l'étude sur l'immobilier d'entreprise géré par la Communauté de communes.

## OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS



### Responsable de l'Office de tourisme :

1 agent à temps complet (ETP)

### Agents de l'Office de tourisme :

8 agents, représentant 5,97 ETP

Pour assurer le remplacement des congés annuels du personnel, 1 saisonnier a été recruté. L'Office de tourisme du Pays Loudunais a également accueilli 1 stagiaire en 2019 en e-tourisme.

### > MISSIONS DU SERVICE

#### Assurer la promotion du territoire

- Relations avec chaque prestataire touristique
- Connaissance de l'offre touristique du territoire et des alentours
- Participation à des salons touristiques et événementiels
- Actions de communication

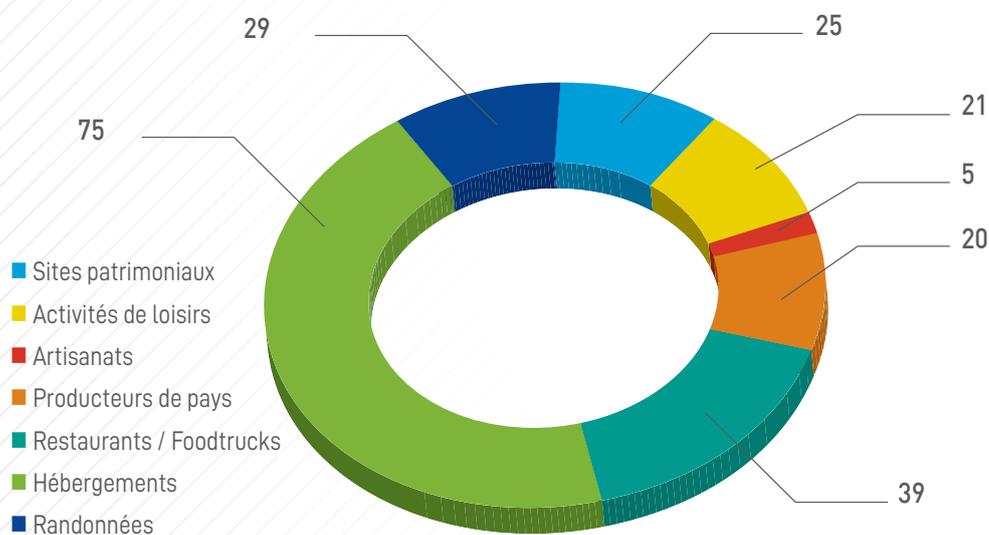
#### Assurer l'accueil des clients

- Conseiller personnellement en séjour
- Faire que le client reste sur le territoire

#### Développer l'offre touristique

- Développer les partenariats (ACAP, Région, Territoires voisins...)
- Travailler avec les prestataires en ateliers thématiques
- Développer les animations

### PRESTATAIRES OUVERTS AU PUBLIC EN 2020



**46,7%**

de l'offre est représentée par les **sorties** (sites touristiques, randonnées, activités, producteurs et artisanat).

**35%**

de l'offre touristique sur le Loudunais est composée d'**hébergements**.

**18%**

de l'offre est une offre de **restauration**.

### Les principaux projets 2020 :

L'année 2020 a été une année particulière avec la gestion de la crise sanitaire. Il a fallu s'adapter aux différentes annonces du gouvernement. De ce fait, beaucoup de projets ont été reportés. Voici les principaux qui ont pu voir le jour :

- Panneaux touristiques des communes (Curçay-sur-Dive et Ranton)
- Nouveau site internet
- Nouvelles animations :
  - ⇒ Invitations des vignerons
  - ⇒ Vignes vins randos
- Réflexion sur le tourisme de demain avec une enquête auprès des socio-professionnels du tourisme

### Perspectives 2021

2021 sera une année de projets avec 2 études qui vont s'y dérouler. Une avec nos territoires voisins autour de la Dive et l'autre concernant l'OT du futur.

- 1 parcours Terra Aventura à Monts-sur-Guesnes
- Étude sur l'OT du futur
- Stratégie touristique
- Étude de positionnement de la Dive

> LES INDICATEURS DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS

**Indicateurs touristiques**



**4 723 VISITEURS** accueillis en 2019

- 49 % par rapport à 2019

Cette forte baisse s'explique par la crise sanitaire avec des fermetures et des ouvertures moindres. En 2020, nous avons accueilli comme il avait été prévu une clientèle française de proximité (environ les 3/4 des personnes accueillies en présentiel).

L'accueil hors les murs a connu un vif succès auprès des personnes accueillies chez nos prestataires.



**614 778 NUITÉES** en 2020 (dont 578 438 nuitées au Center Parcs)

-41,60 % par rapport à 2019

L'année 2020 a connu 2 périodes creuses bien distinctes qui représentent les périodes de confinement. On constate également que la période estivale se conclut globalement positivement.

Le produit de la taxe de séjour 2020 est inférieur au prévisionnel à cause des périodes de confinement et de la crise sanitaire mondiale. Et, à ce jour, toutes les taxes n'ont pas été perçues pour 2020.

En 2020, l'Office de tourisme du Pays Loudunais a accompagné les hébergeurs dans la qualification de leur offre (7 classements ont été effectués en 2020 contre en 2019).



**6 DATES D'ANIMATIONS** (Invitations des vigneron, VVR et JEP), sans compter les visites guidées individuels et groupes : 3 dont 2 visites décalées.

- 150 personnes aux Invitations des vigneron ;
- 400 personnes aux Vignes Vins Randos ;
- 30 personnes aux Journées Européennes du Patrimoine.



**Indicateurs administratifs**

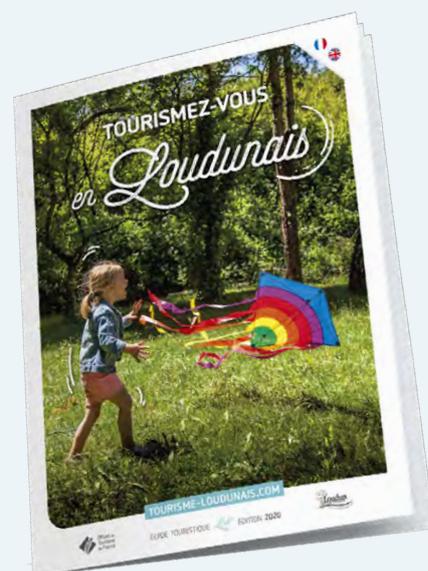
**0 LANCEMENT** DE SAISON

**4 CONSEILS** D'EXPLOITATION

**2 ATELIERS CO-TRAVAIL**

avec les prestataires

**Indicateurs communication**



**8 000 GUIDES** TOURISTIQUES

**5 000 CARTES** Thouarsais/Loudunais

**500 CARTES POSTALES** des festivals



# PÔLE PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## GESTION DES DÉCHETS



**Directeur des Services Techniques :**  
1 agent à temps complet (ETP)

**Agents des Services Techniques :**  
30 agents, représentant 27,86 ETP

La Communauté de communes du Pays Loudunais exerce la compétence collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Ce service est composé de :

- la collecte des ordures ménagères résiduelles ainsi que les déchets d'activités économiques assimilés, en porte à porte ;
- la collecte des emballages ménagers recyclables, en porte à porte ;
- la collecte des points d'apport volontaire pour les papiers et le verre ;
- la gestion des 5 déchèteries du territoire.

Le service de collecte en porte à porte a été assuré pendant toute la période de crise sanitaire. Après une courte fermeture, la Communauté de communes a réouvert les déchèteries au plus tôt pour maintenir un service de qualité aux usagers.



# 8 630 TONNES

de déchets (gravats compris)

ont été apportées en déchèterie soit un apport constant par rapport à 2019.



# 4 550 TONNES

## d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

ont été collectées, soit une constance par rapport à 2019.

Cela s'explique par :

- la collecte tous les 15 jours des OMR pour les communes de moins de 2 000 habitants,
- l'extension des consignes de tri qui permet de trier des emballages en plastique (*pots, barquettes et films*) dans le bac à couvercle jaune.

# 2 700 TONNES

de déchets recyclables dont



## 1075 TONNES

d'emballages recyclables

en augmentation de 25 % avec l'extension des consignes de tri.



## 1158 TONNES

de verres

les tonnages stagnent ces dernières années.



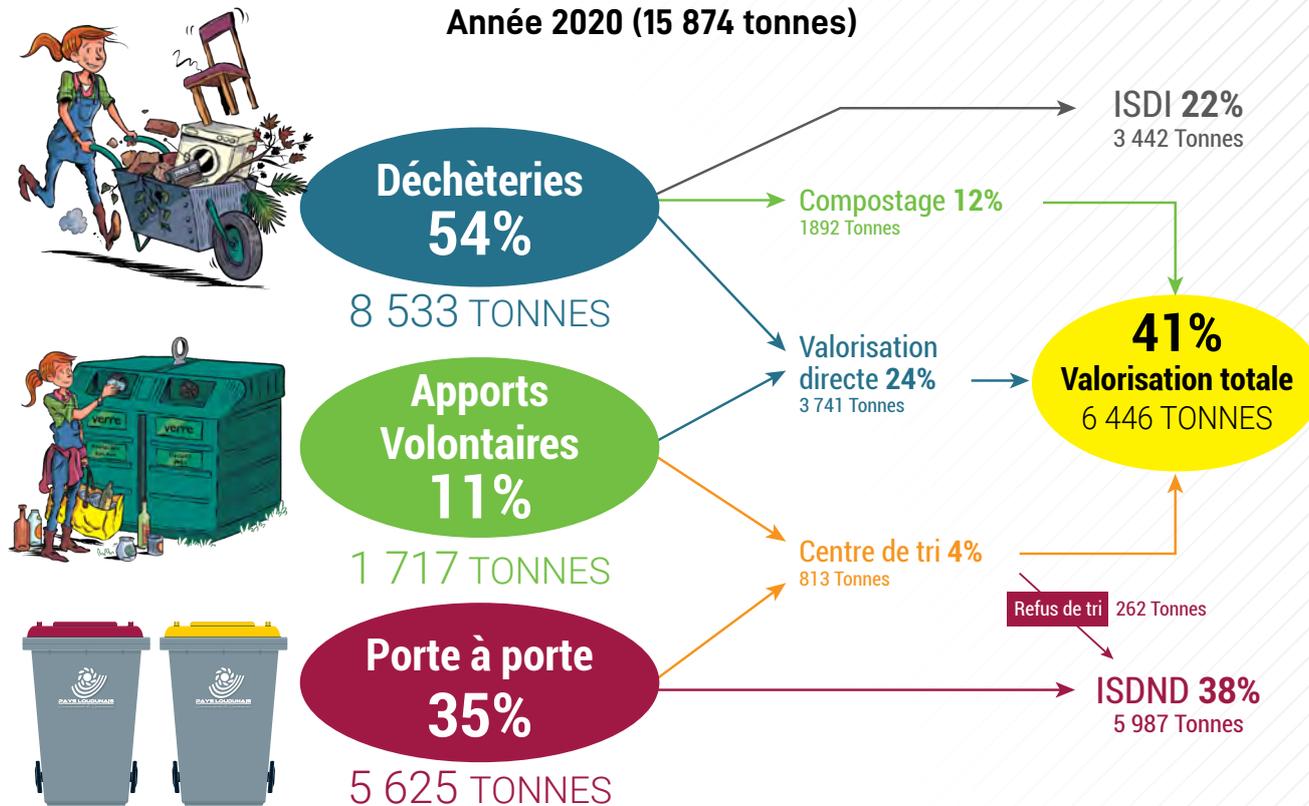
## 461 TONNES

de papiers

une forte baisse par rapport à 2019 qui s'explique principalement par les confinements successifs qui ont réduit les collectes de papiers assimilés avec les établissements scolaires.

## Synoptique des déchets traités en 2020

### DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS Année 2020 (15 874 tonnes)



\*ISDI : Installations de stockage de déchets Inertes / \*ISDND : Installations de stockage de déchets non dangereux.

## Évolution de la production de déchets depuis 6 ans

Flux (en tonnes)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ordures Ménagères	5 166	5 155	5 130	4 700	4 695	4 550
Emballages recyclables	845	841	862	995	1 065	1 075
Verre	912	1 065	1 059	1 110	1 127	1 158
Papier	438	422	421	465	552	461
Déchèterie	8 639	9 958	9 608	8 877	8 862	8 630
<b>Total</b>	<b>16 000</b>	<b>17 441</b>	<b>17 080</b>	<b>16 146</b>	<b>16 301</b>	<b>15 874</b>

Pour rappel, l'un des objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte est d'être sous la barre des 14 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés en 2020.

## Comparaison de production des déchets de la C.C.P.L. avec le reste du territoire :

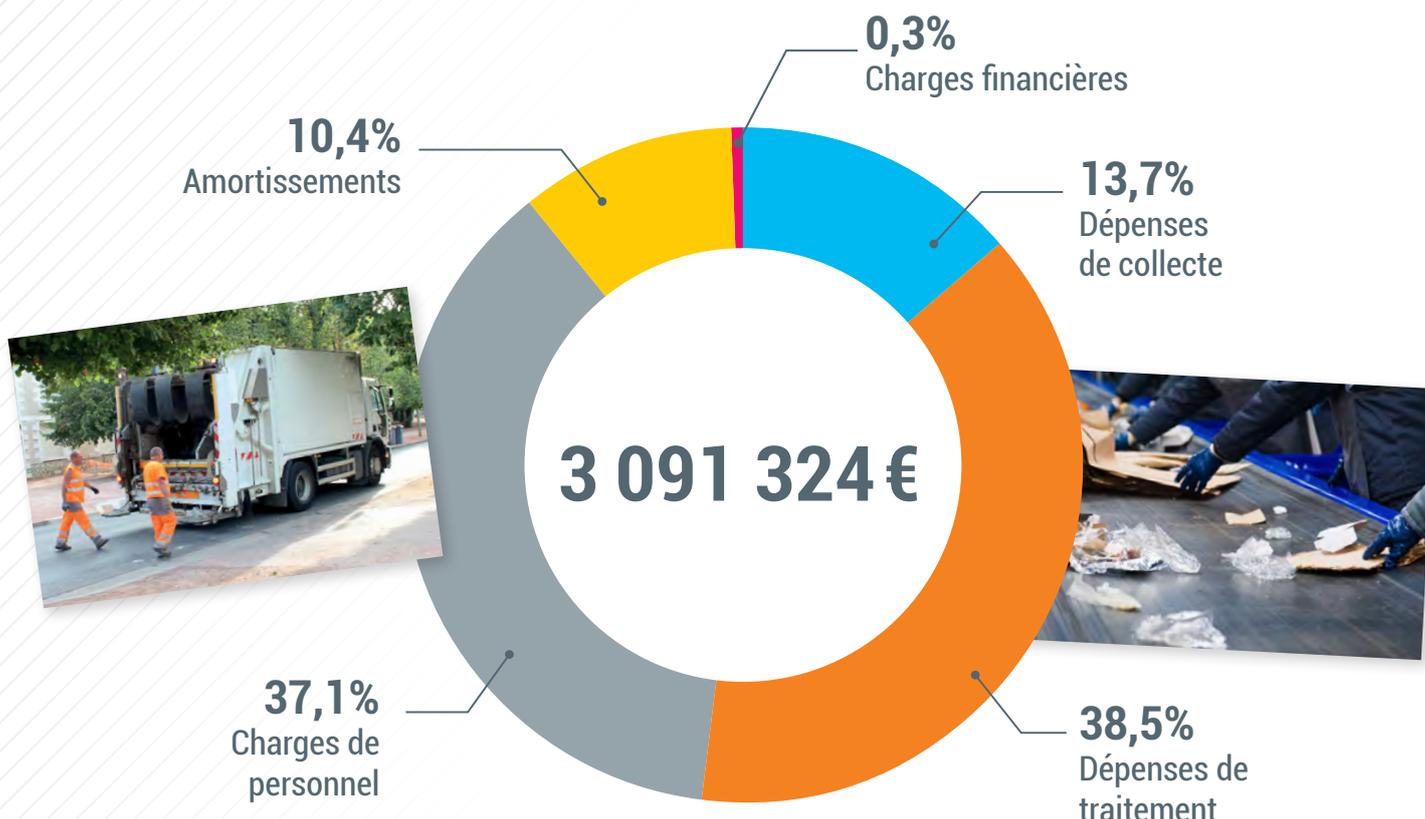
En kg/hab./an	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages Ménagers Recyclables	Apports en déchèterie	Total
<b>C.C.P.L. (2020)</b>	<b>181</b>	<b>107</b>	<b>206</b>	<b>494</b>
Département (2019)	201	89	303	593
Région (2019)	243	96	332	671

## Les indicateurs financiers

### LES DÉPENSES

Elles s'élèvent à 3 091 324 € et regroupent les charges de personnel ainsi que les coûts de collecte et de traitement. Elles sont réparties comme suit :

#### RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2020



Les actions menées en 2018 (*optimisation de la collecte, extension des consignes de tri, contrôle d'accès en déchèterie, collecte des papiers assimilés...*) ont permis au Pôle Déchets de mieux maîtriser ses coûts et de baisser le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.), pour les communes de moins de 2 000 habitants. C'est un souhait unanime des élus lors du vote en conseil communautaire du 22 mars 2017 (*délibération n°2017-3-40*).

#### Coût du service pour les différents flux

Le coût du service correspond au coût complet du flux, déduit des aides perçues et additionné des charges de T.V.A.

En € TTC par tonne	Ordures Ménagères Résiduelles	Déchets Ménagers Recyclables*	Gestion des déchèteries	Total
<b>Coût du service</b>	288,62 € TTC	164,95 € TTC	93,21 € TTC	546,78 € TTC

\*Les Déchets Ménagers Recyclables correspondent à l'ensemble des emballages recyclables, du verre et des papiers.

Évolution des coûts pour les 7 dernières années

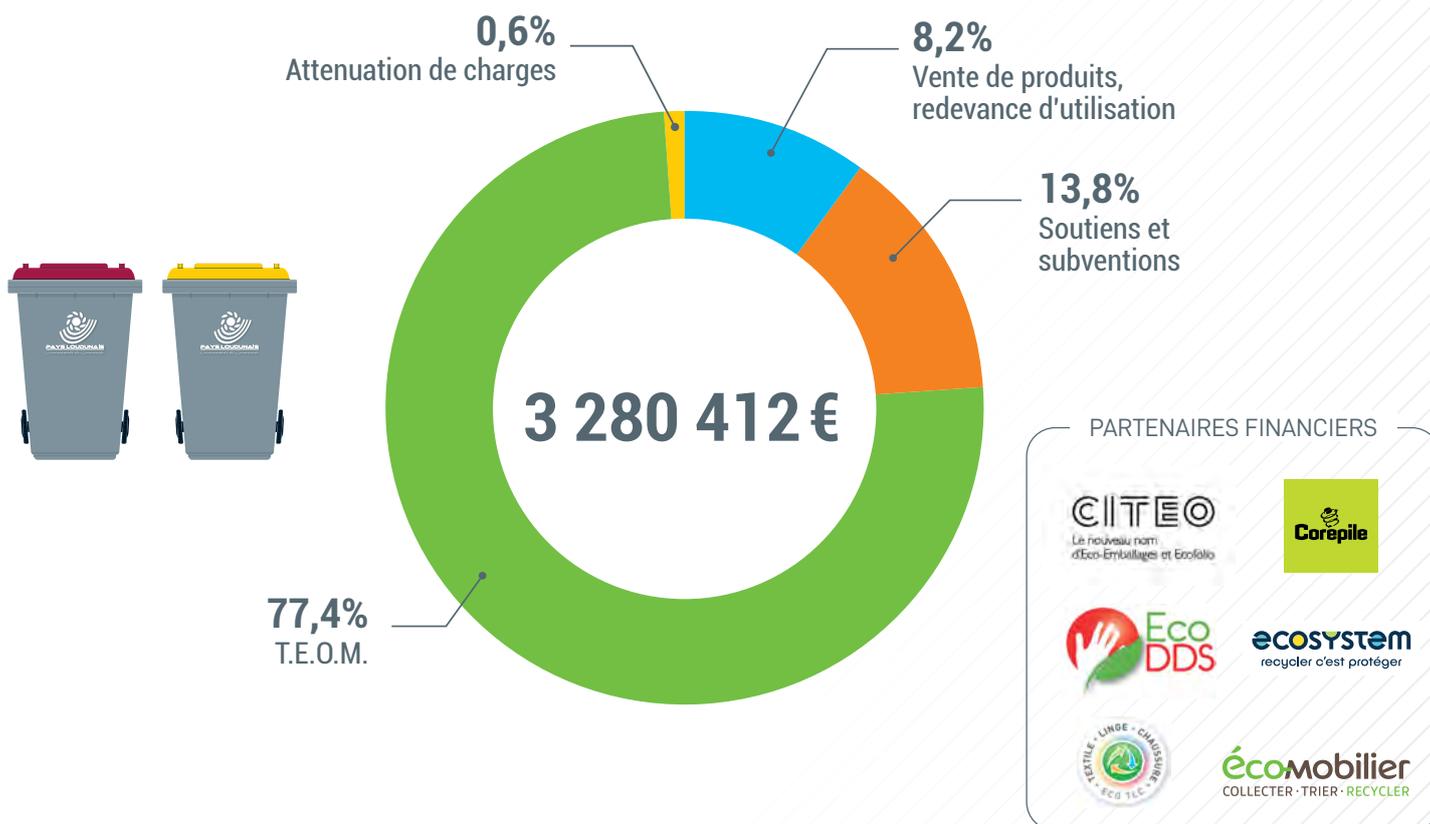
Coût en € TTC par tonne	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ordures Ménagères Résiduelles	228,26 €	255,59 €	254,52 €	221,39 €	236,63 €	247,05 €	288,62 €
Déchets Ménagers Recyclables	64,16 €	102,68 €	114,52 €	100,41 €	142,23 €	130,63 €	164,95 €
Déchèteries	56,74 €	60,38 €	63,80 €	81,81 €	77,94 €	88,90 €	93,21 €
<b>Total</b>	<b>349,16 €</b>	<b>418,65 €</b>	<b>432,85 €</b>	<b>403,61 €</b>	<b>456,80 €</b>	<b>466,58 €</b>	<b>546,78 €</b>

Le coût global du service est en hausse par rapport à 2019 suite à l'augmentation des prix lors du renouvellement des marchés ainsi que l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (T.G.A.P.). L'objectif pour la Communauté de communes du Pays Loudunais est de le maîtriser en mettant en place des actions de prévention et d'optimisation du service pour les prochaines années (tarification incitative, collecte des biodéchets, collecte robotisée...).

LES RECETTES

Elles sont de 3 280 412 €, en légère baisse par rapport à 2019. Cela s'explique principalement par la baisse des soutiens ainsi que la chute du prix de rachat des matières premières. Les recettes sont réparties comme suit :

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2020



Évolution des recettes depuis 6 ans

En € TTC	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Recettes</b>	2 997 054 €	3 270 820 €	3 253 536 €	3 346 204 €	3 083 585 €	3 326 387 €	3 280 412 €

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La compétence GEMAPI est exercée par la Communauté de communes du Pays Loudunais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon les modalités suivantes :

- Compétence transférée pour une part à 3 syndicats :
  - Le syndicat intercommunal des bassins du Négron et du Saint-Mexme
  - Le syndicat mixte de la Manse étendu
  - Le SIVU de la Vallée de la Dive
- Compétence exercée par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents par le biais d'une convention (*bassin de l'Envigne, communes concernées : Saires et Verrue*).
- Compétence exercée en régie directe pour les communes de l'ancien SIVOM de la région des Trois-Moutiers en attendant la création du syndicat du bassin du Thouet dont le périmètre intégrera ces communes (*bassin de la Dive*).

### Missions exercées en 2020

*Suivi administratif de la compétence.*

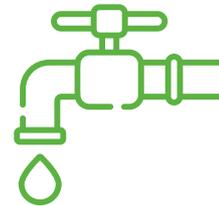
- **Bassin du Thouet :**  
participation aux réunions Comité de pilotage et Groupe de travail pour l'élaboration du syndicat.
- **Bassin de la Vienne :**  
participation aux comités de pilotage, préfiguration du SAGE.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (*Loi NOTRe*), la compétence Eau a été transférée à la Communauté de communes du Pays Loudunais (*CCPL*) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et la compétence Assainissement a été transférée à la CCPL à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

*Les élus communautaires ont décidé de déléguer l'exercice de ces compétences à deux syndicats :*

Eaux de Vienne-Siveer pour l'ensemble des communes du territoire à l'exception d'une partie de la commune de Pouant, desservie par le syndicat d'assainissement S.I.A.E.P. du Richelais.



## SERVICES TECHNIQUES INTERCOMMUNAUX

### > GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage est devenue une compétence communautaire obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (Loi NOTRe).

Le transfert de compétence a été opéré entre la commune de Loudun et la Communauté de communes. Cette dernière a donc repris la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage La Roche Plumeau située sur la commune de Loudun en régie directe au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'aire d'accueil est composée comme suit :

Nom et adresse de l'aire		Commodités	
Nom de l'aire :	Aire d'accueil La Roche Plumeau	Distance du bourg le plus proche :	1500 m
Adresse :	La Roche Plumeau - RD 14 86200 LOUDUN	Écoles :	500 m
		Commerces :	1000 m
		Hôpital :	800 m
Encadrement assuré par le gestionnaire avec passage tous les jours		Nombre de places de caravanes :	18
Accompagnement social : CCAS de Loudun		Nombre d'emplacements :	6
Règlement intérieur : oui			
Durée de séjour autorisé : 1 mois renouvelable 2 fois		Télégestion :	Oui

Équipements		Tarifs	
Espaces verts	Oui	Montant du droit de place	Gratuit
Nombre de WC	1 WC par emplacement	Montant de la caution	100€
Nombre de douches	1 douche par emplacement et un équipement pour personnes à mobilité réduite	Avance sur consommation fluides	Oui : 5€
Nombre de bornes à eau	2 bornes à eau par emplacement	Modalités facturation d'électricité	Selon la consommation : 0,17 €/Kwh
Nombre de bornes électriques	2 bornes électriques par emplacement	Modalités de facturation d'eau	Selon la consommation : 2,5 €/m <sup>3</sup>
Service d'entretien	1 passage par semaine et un après chaque départ	Divers : (pénalités, infractions au règlement intérieur...)	100 €
Service de ramassage d'ordures ménagères	1 passage par semaine		
Type de revêtement	bitume		

### Organisation du service

Plusieurs services interviennent dans la gestion de l'aire :

- **Service technique** : gestion quotidien, relations usagers, régie, entretien ;
- **Service espaces verts** : entretien ;
- **Service administratif** : régie, suivi administratif, relation avec les partenaires (Préfecture, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Caisse d'Allocations Familiales).

En 2020, la Communauté de communes s'est dotée d'un nouveau logiciel de télégestion de l'aire d'accueil pour le suivi des familles, la protection des données et la gestion à distance des fluides.

Trois fermetures de l'aire d'accueil ont été organisées : du 24 février au 2 mars, du 7 au 19 août et du 19 au 26 octobre afin de procéder à un nettoyage complet et aux réparations nécessaires.

Une attention particulière a été apportée aux usagers de l'aire au regard du contexte sanitaire. Les agents ont relayé les consignes sanitaires aux occupants (gestes barrières, informations sur les règles de confinement, fonctionnement des attestations de déplacement, etc.). Le dialogue était plus que jamais privilégié afin de rester à l'écoute des besoins des usagers et veiller à leur bonne santé.

### Taux d'occupation de l'aire d'accueil

Mois	Taux d'occupation mensuel
Janvier	69%
Février	51% (fermeture 7 jours)
Mars	48% (fermeture 1 jour)
Avril	32%
Mai	63%
Juin	56%
Juillet	41%
Août	51% (fermeture 13 jours)
Septembre	58%
Octobre	57% (fermeture 7 jours)
Novembre	76%
Décembre	79%

**57% D'OCCUPATION**  
(TAUX MOYEN ANNUEL)

## > ENTRETIEN, OPTIMISATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI



### Responsable des travaux en régies :

1 agent à temps complet

### Agents d'entretien :

3 agents, représentant 2,80 ETP

L'année 2020 a été une année particulière due à la pandémie. Le service a su s'adapter au contexte pour garantir la continuité de service. Il a été mobilisé pour l'aménagement des locaux accueillant le public (*mise en place de distributeurs de gel hydroalcoolique et de protection plexiglass*).

### Les missions

- Maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti (*entretien et maintenance des bâtiments de la collectivité*);
- Maintien ou mises en conformité réglementaire des bâtiments (*sécurité incendie, sécurité des travailleurs, accessibilités des personnes à mobilité réduite...*);
- Améliorations constructives et fonctionnelles des bâtiments existants (*aménagement des locaux, amélioration thermique des bâtiments, renouvellement d'équipements techniques...*);
- Pilotage d'études et conduite d'opérations pour les projets neufs et structurants.

### La gestion du patrimoine existant

Le patrimoine existant de la Communauté de communes du Pays Loudunais se compose de :

- 1 siège administratif ;
- 5 maisons de santé ;
- 5 déchèteries ;
- 1 centre de transit de déchets ménagers ;
- 1 aire d'accueil des gens du voyage ;
- bâtiments des Zones d'Activités Economiques (*ateliers relais*) ;
- ateliers Intercommunaux.

Par rapport à 2018, le patrimoine de la Communauté de communes a évolué avec la fermeture définitive de la piscine d'été.

### L'entretien préventif et curatif

Il s'agit de l'entretien général des bâtiments à savoir : la maintenance des équipements techniques, les réparations, les vérifications obligatoires et le gros entretien (*peinture, étanchéité*).

Les interventions sur les sites sont déléguées aux entreprises dans le cadre de contrats d'entretiens ou réalisées en interne par une équipe régie composée de 3 agents polyvalents qui répond aux demandes urgentes de premier niveau (*petits entretiens, plomberie, peinture...*).

### Actions réalisées en 2020

- Mobilisation du service maintenance et nettoyage ;
- Aménagement des locaux accueillant le public avec renforcement des protocoles de nettoyage et de désinfection des bâtiments communautaires ;
- Livraison des travaux d'accessibilité et de modernisation de la Maison de l'Acadie (*La Chaussée*) ;
- Livraison du Centre aquatique intercommunal à Loudun ;

- Livraison des travaux d'extension et de réhabilitation des déchèteries de Loudun-Messemé et Les Trois-Moutiers ;
- Préparation technique des manifestations « Proxi'Loisirs », « Vigne Vin Rando », « L'invitation des Vignerons du Pays Loudunais ».

### Actions en cours

- Ouverture du Centre aquatique intercommunal : travaux de juillet 2018 à février 2020.

### Projets 2021

#### Extension de la maison de santé de Loudun

- Travaux prévus d'avril 2021 à décembre 2022.

## > ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL (*gestion forestière, sentiers de randonnées...*)



### Chef de service :

1 agent à temps complet

### Agents des espaces verts :

4 agents et 1 apprenti à temps complet

### Les missions

- Entretien des sentiers de randonnée pédestre, des sentiers d'interprétations (*aménagement, entretien, sécurité, signalétique et balisage*) ;
- Gestion des espaces naturels de la propriété de la Communauté de Communes ;
- Restauration et entretien des sources ;
- Travaux d'entretien des espaces communautaires ;
- Gestion forestière.

### Actions réalisées en 2020

Après un confinement de plusieurs semaines, le service a su réagir rapidement et mobiliser tous les moyens pour permettre aux promeneurs de parcourir à nouveau les sentiers ou les sites aménagés (*collections de vignes, sources...*).

- Appui technique pour les manifestations, création et aménagement de décor végétal pour le service tourisme ;
- Entretien des sentiers d'interprétations (*Ligne verte, Pé de Jojo, sentes de Fandoire, sentes de la Dive*), des collections de vignes, d'amandiers et des sources ;
- Pose de mobilier et de signalétique pour la mise en valeur de sites touristiques (*Ranton, Curçay-sur-Dive*) ;
- Entretien des espaces verts des sites et bâtiments communautaires (*zones d'activités économiques, aire de repos de la Briande et Maison de Pays, aire d'accueil des gens du voyage, Maison de l'Acadie...*) ;
- Gestion forestière avec vente de bois et entretien des chemins
- Accompagnement technique à la création d'un espace naturel sensible départemental dans la forêt de Beaumont (*Monts-sur-Guesnes*).

## > VALORISATION DU PATRIMOINE DE PAYS



### Chef de projet - Animateur :

1 agent à temps complet

Les agents du service espaces verts assurent les missions et opérations de valorisation du patrimoine de pays (*sentiers, sources, conservatoires...*) avec la gestion des espaces verts et naturels.

### Sauvegarder et valoriser le patrimoine de pays et le patrimoine naturel

#### Patrimoine néolithique – partenariat CCPL / Ville de Loudun

Accompagnement des projets scientifiques menés par les archéologues.

- Accueil de deux sessions d'études géophysiques autour du dolmen de la Fontaine de Son et sur le site d'habitat de La Mangeoie.
- 3 nouveaux sites mégalithiques entretenus par les agents (18 sites au total).
- 10 nouvelles collections découvertes et inventoriées (75 collections au total depuis 2015).
- 25 nouveaux sites à silex découverts et inventoriés en 2020 suite à des prospections pédestres.

Intégration dans le programme collectif scientifique de recherche (PCR 219-2021). Coordination de l'axe inventaire et médiation – rédaction du bilan PCR 2020

Acquisition définitive du dolmen de Chante Brault IV à Saint-Laon et préparation du cahier des charges avec les Services de l'Etat (DRAC Nouvelle-Aquitaine) afin de lancer la consultation visant à choisir le maître d'œuvre en 2021 pour mener à bien la restauration du monument.

Avancement important des maquettes pédagogiques (*projet important de médiation auprès des publics scolaires*), projet collectif porté par les trois territoires néolithiques (*partenariat conventionné depuis 2017*).

Pas de manifestation Néodyssée en 2020 à cause du contexte sanitaire - COVID 19.

#### Odyssée blanche – mise en valeur des sources

21 sites entretenus chaque année par les agents services extérieurs.

Nouveaux aménagements en 2020 sur les sources de La Ribardière à Maulay, de Taille-Petit à Bournand et de Romard à La Roche-Rigault.

Le projet autour de la source du Négron échoit plus spécifiquement au Syndicat de gestion du Négron.

Au total, à la fin du programme décennal, une vingtaine de sources loudunaises sont restaurées et aménagées. Les premiers aménagements d'accueil du public ont déjà été réalisés sur les principales sources : bancs, tables de pique-nique...

En 2022, ils seront complétés par des panneaux explicatifs et une gamme de panneaux routiers (*étude sur 2020 et 2021*) permettra aux visiteurs de se rendre sur les sites et de découvrir l'intérêt des aménagements. Un dépliant viendra compléter le dispositif de promotion de cette opération inédite à l'échelle du pays.

#### Accompagnement de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de la Vienne

- Accompagnement de l'ENS Beaumont-Scévollès avec mise à disposition conventionnée d'un terrain CCPL et participation active aux diagnostics faune/flore.

### Diversifier l'offre touristique en créant un réseau de sentiers aménagés

#### Route touristique du vignoble

- Entretien du balisage par les agents : un passage annuel.

#### Sentiers pédestres

- 20 sentiers pédestres créés depuis 2010 : 500 km environ de sentiers balisés traversant le territoire de 30 communes. Entretien des balises directionnelles par les agents (*un passage annuel environ 20 jours agent*). Partenariat avec les communes qui gèrent le broyage des chemins.
- Dépliant promotionnel géré par le service Tourisme.
  - ⇒ Territoire Loudunais bien couvert par le réseau et accueil possible de publics tout niveau avec des itinéraires aux distances variées,
  - ⇒ Pratique régulière des randonneurs sur la majorité des circuits.
- L'offre en itinéraires cyclos pourrait être renforcée.

#### Sentiers de découverte et d'interprétation

- Création et entretien des mobiliers et du cheminement.
- Dépliants promotionnels gérés par le Service Tourisme. Désormais, les sentiers de découverte se retrouvent promus sur un document unique. Pas de promotion séparée.
- 72 km au total pour 4 sites :
  - Ligne verte : 14 km cyclo, équestre, pédestre
  - Pé de Jojo : 3 km – pédestre
  - Sentes de Fondonne : 5 km – pédestre
  - Sente Divine : 50 km – pédestre, équestre

#### Projets :

- Travail à mettre en place pour la restauration des supports (*entre 10 et 20 ans*) et le renouvellement des aménagements. Un audit sera réalisé en 2021.
- Ligne Verte : le Département de la Vienne propose aux EPCI concernés un transfert de gestion.

### Améliorer le cadre de vie, renforcer la biodiversité

#### Odyssée verte – plantation d'arbres et de haies, opérations unanimement saluées par les bénéficiaires élus ou particuliers.

- Plus de 50 000 arbres installés en 20 ans dont près de 4 000 amandiers (100 sur la Route du Vignoble en 2019).
- En 2020, nouvelles opérations conduites dans les communes comme à Pouançay, Saint-Léger-de-Montbrillais ou encore le long de la route touristique du vignoble (*une centaine d'amandiers sur les sites privés en lien avec l'itinéraire*).
- Expertise de la CCPL reconnue pour l'établissement des schémas techniques et de la préparation des plantations – intégration de l'animateur au Plan « Arbre » du département de la Vienne (2020-2025).
- Action qui engendre peu d'intervention des équipes techniques, exception faite de la journée consacrée aux amandiers de la route du vignoble – la gestion est assurée par les communes.
- Opérations assez modestes qui impactent peu le paysage loudunais. Une attention particulière doit être portée à l'entretien des jeunes plantations.

#### Création et entretien de conservatoires fruitiers

- Les Treilles de la Reine Blanche collection de vieux cépages traditionnels sur un terrain de 0,5 ha appartenant à la commune de Curçay-sur-Dive.

- Pas de Fête des vendanges en cette année particulière. Entretien régulier - pas d'aménagement spécifique.
  - ⇒ Partenariat efficace avec la commune de Curçay-sur-Dive (*entretien terrain / organisation de la fête de la vendange*).
  - ⇒ Aménagement et site très prisés par les touristes et habitants – investissement modeste.
  - ⇒ Projet salué par les professionnels pépiniéristes spécialisés (*Mercier à Vix – 85 avec lequel nous avons établi une convention de partenariat et l'INRA de Montpellier (IVV)*).
- L'amanderaie de Bel Air – collection d'amandiers régionaux sur un terrain CCPL situé sur la commune de Chalais, environ 2 hectares au total. Près de 300 amandiers et 110 variétés installés.
  - ⇒ En 2020, continuité de l'installation de variétés régionales – une centaine d'arbres greffés.
  - ⇒ Points positifs : Opération à l'investissement modeste.
  - ⇒ Projet encouragé et salué par le Conservatoire d'Aquitaine (*Montesquieu – 47*) et l'INRA d'Avignon.
  - ⇒ Promesse d'un succès populaire - accueil prévu sur site à l'horizon 2023-2025.
  - ⇒ Belle vitrine sur une espèce fruitière d'avenir ; nombreux projets locaux de particuliers, y compris des agriculteurs qui souhaitent développer une filière de production.
  - ⇒ La greffe en écusson pratiquée cette année dans la collection de Bel Air a produit des résultats peu convaincants. Une cinquantaine d'arbres reste à greffer.

### Gestion forestière

- Missions : valorisation du capital forestier CCPL et maintien de la biodiversité sur le massif forestier de Scévollès.
- Volet économique : vente de bois (*chauffage et œuvre*) utilisation de la ressource locale pour aménagements internes CCPL (*de moins en moins de produits à réaliser + accueil du public (sentes de Fondeire)*).
- Pas de travaux notoires en 2020 – la gestion d'une année classique avec un solde positif grâce à la vente du bois de chauffage (*malgré une tendance à la baisse de la demande*).

### Opérations financières liées au service

Opérations	Dépenses 2020	Temps agents techniques (en jour)	Temps agent chef de projet (en jour)
NéOdyssee (PCR)	11 817		70
Odyssee blanche	1200	50	10
ENS			2
Route du vignoble		2	2
Sentiers pédestres		20	3
Sentiers découvertes	1110	140	40
Odyssee verte	1013	2	7
Conservatoires fruitiers	3500	80	45
Gestion forestière	1342	170	15
Autres opérations ponctuelles	Inventaires		10
<b>Total Dépenses</b>	<b>19 982</b>	<b>514</b> Environ 500 jours (1/3 temps du service)	<b>204 jours</b>

Dépenses générales	Recettes	
	Subvention NéOdyssee	10 565 €
	Vente de bois	3 490 €
<b>Total : 19 982 €</b>	<b>Total :</b>	<b>14 055 €</b>

### Principaux projets 2020

#### Patrimoine néolithique

- Accueils scientifiques
- Travail d'inventaire des collections et des sites.
- Opération foncière : acquisition du dolmen Chante Brault IV.

#### Odyssee blanche

- Amélioration de trois sources (*La Ribardière, Romard et Taille-Petit*) et élagage de gros arbres à la source de Montigny.
- Préparation du programme de signalisation routière et signalétique.

#### Circuits touristiques / sentiers aménagés

- Programme « paysage Route du Vignoble » conforté – voir cadre de vie - Odyssee Verte.
- Réactualisation des adhésifs sur les sentiers de découverte.

#### Améliorer le cadre de vie – renforcer la biodiversité

- Création de plants d'amandiers locaux.
- Route du Vignoble – entretien de 100 amandiers plantés en 2019 et installation de 25 nouveaux sujets.
- Don de centaines d'amandiers aux partenaires associatifs dont l'association régionale Prom'Haies et au CPIE de La Flèche – 72 (*échange de plants fruitiers*).
- Entretien de la vigne des Treilles de la Reine Blanche en bio-dynamie – technique qui donne toute satisfaction.

#### Gestion forestière

- Passage des parcelles boisées de Beaumont en gestion Département pour la mise en place de l'ENS. Convention de 20 ans avec environ 15 hectares.

### Projets 2021

#### Patrimoine néolithique

- Exposition « fouilles de Chante Brault IV ».
- Animations journées nationales de l'archéologie, musée Charbonneau-Lassay (*partenariat Ville de Loudun*).
- Restauration du dolmen de Chante Brault IV.
- Deux sites de sondage archéologique à Saint-Léger-de-Montbrillais.
- Participation aux Fêtes NéOdyssee de Tusson (16).

#### Odyssee blanche

- Mise en place de la signalisation routière pour 12 sources création charte graphique.
- Aménagement parking avec les communes concernées.
- Intensification des inventaires des patrimoines de pays et compilation des données sur chaque commune du territoire ; compilation des archives Vallée de la Dive pour accompagner le projet de valorisation de la vallée de la Dive en lien avec le service tourisme.

#### Circuits touristiques / sentiers aménagés

- Audit sur l'état des visuels et des mobiliers en bois, constitution du groupe de travail avec élus et le service « Tourisme ».
- Création de nouveaux sentiers pédestres (demandes de 4 communes rassemblées pour un projet commun).

#### Améliorer le cadre de vie – renforcer la biodiversité

- Accompagner les actions ENS du Département sur le territoire.
- Finaliser l'installation des 60 variétés d'amandiers régionaux dans la collection de Bel-Air (*sessions de greffage, caractérisation des variétés, réalisation des premiers aménagements en vue d'une ouverture horizon 2022-2023*).

#### Gestion forestière

- Coupes de régénération de deux parcelles – pin laricio et pin maritime ainsi que quelques gros peupliers.

# AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



**Responsable aménagement et urbanisme :**  
1 agent à temps complet (ETP)

## Mission du service

La mission est nouvelle depuis avril 2020. Elle porte sur les domaines concourant à l'aménagement durable du territoire communautaire, avec :

- l'urbanisme et ses politiques liées à l'aménagement, l'habitat et les mobilités ;
- le Plan Climat Air Énergie Territorial et les politiques de transition écologique ;
- la gestion des lotissements communautaires.

## Projets 2020

### • Plan Climat Air Énergie Territorial

#### Élaboration du PCAET 2020-2026

Le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial du Pays Loudunais a été validé par le conseil communautaire du 5 février 2020, et transmis à l'avis de l'Autorité environnementale, de l'Etat et de la Région.



La consultation publique par voie numérique a été organisée du 19 octobre au 20 novembre 2020. 41 contributions ont été reçues.

Le contenu du Plan a fait l'objet de présentation aux nouveaux élus : lors de la 1<sup>ère</sup> commission « aménagement » du 5 octobre, et lors d'une assemblée générale de l'ensemble des conseillers communautaires et Maires le 16 décembre 2020.

Le conseil communautaire du 16 décembre 2020 a décidé de prolonger la consultation publique, avant l'adoption définitive du PCAET prévue en 2021.

#### Mise en œuvre des actions 2020-2026 de compétence communautaire :

Le PCAET comprend un programme de 57 actions regroupées dans 4 axes. 22 sont de la compétence de la communauté de communes ; les autres seront à l'initiative des communes ou des partenaires.

Certaines actions de la compétence communautaire ont été amorcées (*se référer au bilan des services*) : revitaliser les centres-bourgs, diminuer les déplacements par le télétravail, prévenir les déchets, conseiller sur la rénovation performante.

### • Urbanisme

#### Planification, documents d'urbanisme et tenant lieu des communes :

La Communauté de communes est une personne publique associée aux travaux des collectivités riveraines, de la Région et du Département. Elle a ainsi émis plusieurs avis favorables : PLU de Curçay-sur-Dive, PLUi de Saumur val de Loire – secteur Saumur Loire Développement. Elle a été associée aux travaux des documents de planification des territoires riverains : RLPi (*Règlement Local de Publicité Intercommunale*) de Chinon Vienne et Loire, SCoT Seuil du Poitou, Schéma régional de la biodiversité.

La loi prévoit au renouvellement de mandat le transfert de droit de la compétence « document d'urbanisme et tenant lieu » aux communautés de communes, sauf majorité contraire.



La Conférence des Maires du 3 novembre 2020 a permis d'apporter les informations utiles, avec l'appui de l'Agence des Territoires et du CAUE (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*) de la Vienne. Le délai d'avis des communes a été prolongé au 30 juin 2021.

#### Revitalisation urbaine : Appels à projet de la Région et de l'Etat « Petites villes de demain »

La Communauté de communes et la commune de Loudun ont candidatés ensemble à deux appels à projet visant à accompagner les projets de revitalisation des centres urbains. Le 11 décembre 2020, elle a été lauréate du dispositif de l'État « Petite ville de demain ». A cette occasion, un recueil du réalisé et des enjeux de revitalisation a été réalisé en interne. Les actions retenues pour engager le projet portent sur la rénovation des logements avec une OPAH-RU (*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain*), la reconquête et la transformation d'îlots bâtis, l'aménagement urbain et l'intégration des mobilités piétonnes et vélos, la dynamique commerciale et l'intégration de nouvelles activités ou services.

### • Coopération intercommunautaire

La coopération intercommunautaire « les territoires de la confluence » associant les intercommunalités de Saumur Val de Loire, Chinon Vienne et Loire, Baugeois-Vallée, Thouarsais et Loudunais, s'est achevée par la production d'un support de communication. Ce support recense le réalisé et lève des pistes potentielles pour les nouvelles assemblées élues en mars 2020 : l'attractivité des villes-centre et leur revitalisation, les mobilités entre les pôles de la confluence, le partage d'expériences sur l'alimentation et sur les énergies renouvelables, l'identité environnementale et patrimoniale commune.

L'action a été concrétisée avec la Communauté de communes du Thouarsais par un service commun pour la rénovation des logements. La coopération s'est ouverte au sud Vienne avec l'étude conjointe sur les mobilités avec la communauté du Haut-Poitou.

• **Mobilité**

*Étude sur l'opportunité de la prise de compétence mobilité*

La loi d'orientation des mobilités de décembre 2019 a invité les communautés de commune à se prononcer avant le 31 mars 2021 sur la prise de compétence « autorité organisatrice des mobilités ». A défaut, la Région se substituera et prendra la compétence localement au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Afin de préparer le sujet et les discussions à venir, la Communauté de communes a donc engagé une réflexion sur ce sujet, qui sera à mettre en perspective du projet de territoire. Elle a été lauréate avec le Haut Poitou de l'appel à projet de l'ADEME – ce qui lui a permis de bénéficier d'un accompagnement d'un bureau d'études ITER – sur les éléments de négociation avec la Région.

De plus, un recueil sur la mobilité a été réalisé en interne et un questionnaire a été adressé fin octobre aux communes du territoire. 82 % des communes identifient un besoin de déplacements, vers Loudun, principal lieu de services et d'équipements. Le travail entrepris a permis de préciser l'axe 3 du PCAET portant sur les déplacements : c'est le 1<sup>er</sup> levier bénéfique pour préparer le territoire à la transition énergétique. **Habitat**

-  30% des habitants ont besoin d'une mobilité accompagnée (-25 ans, senior, public en insertion)
-  1<sup>er</sup> consommateur d'énergie : 37% dû aux déplacements
-  1<sup>er</sup> émetteur GES : 33% dû au transport

*Adhésion plateforme rénovation énergétique habitat*

La rénovation du bâti est le second axe bénéfique pour accompagner la transition énergétique du territoire.

-  Consommateur d'énergie : 36% résidentiel – 8% tertiaire
-  Facture énergétique : 2500€/hab./an en moyenne

La communauté de communes a travaillé avec les communautés voisines du Thouarsais et de l'Airvaudais en vue de créer un service public commun apte à conseiller les particuliers sur les aides et les travaux de rénovation énergétique performants, et de mobiliser les artisans locaux aptes à réaliser les travaux. Le 30 septembre 2020, le conseil communautaire a adopté le principe d'une candidature commune au dispositif FAIRE de l'Etat, via la candidature à l'appel à projet régional et de l'ADEME.

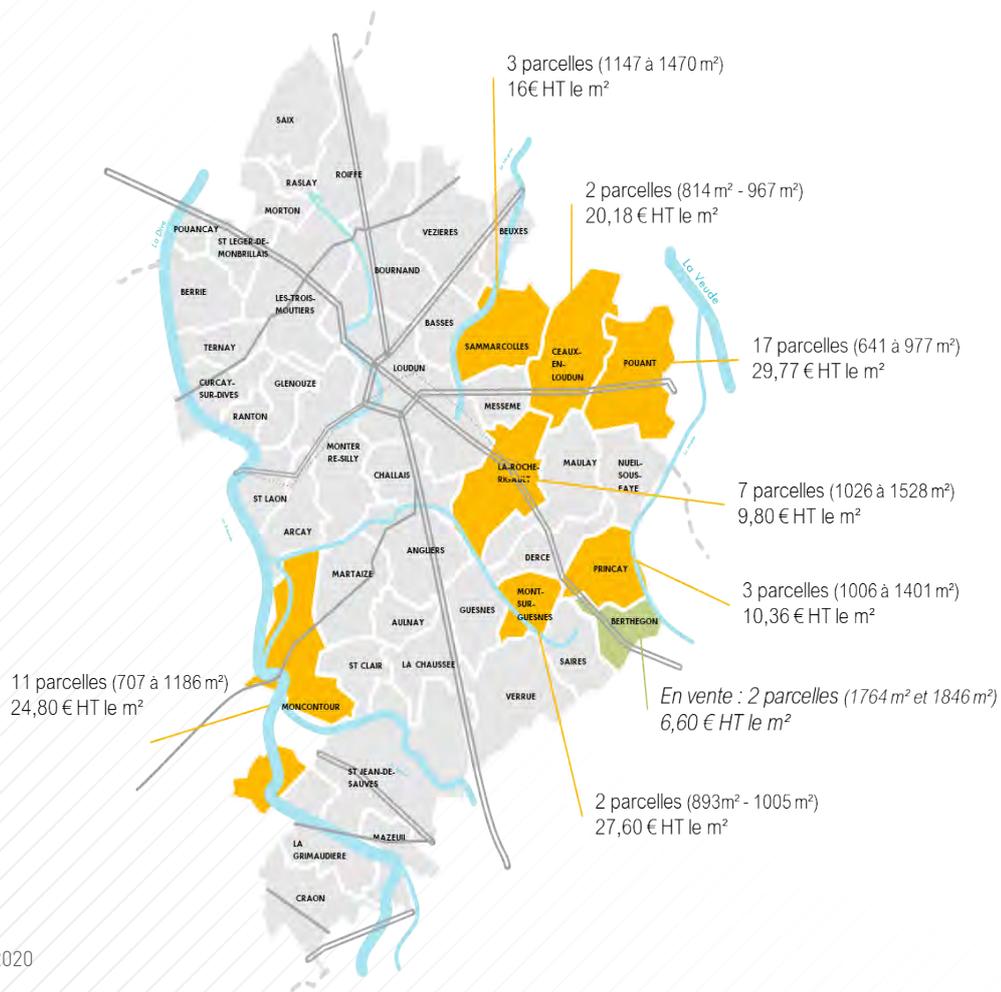
*Suivi et gestion vente terrain lotissements :*

La Communauté de communes gère 8 lotissements réalisés à son compte au bénéfice des communes. En 2020, deux compromis de vente ont été réalisés à Berthegeon.

**Perspectives 2021**

L'objectif du service pour l'année 2021 est de poursuivre la dynamique engagée en 2020 pour poursuivre l'aménagement durable de l'espace communautaire, selon les orientations qui seront prises lors du projet politique de territoire en 2021 :

- mise en œuvre du projet de revitalisation du centre de Loudun – co-pilage avec la ville de Loudun ;
- adoption du PCAET, animation partenariale et mise en œuvre des actions relevant de la compétence communautaire ;
- position sur le transfert de compétence « autorité organisatrice des mobilités » avant le 31 mars 2021 et suivi animation de l'axe 3 du PCAET ;
- mise en œuvre du service public de la rénovation performante des logements et axe 1 du PCAET.



## AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La Communauté de communes du Pays Loudunais s'est engagée en mars 2016 avec le Conseil Départemental de la Vienne, puis en mars 2018 avec Vienne Numérique dans la démarche du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique. Elle contribue à hauteur de 1,1 million d'euros pour le financement de 19 opérations de Montée en Débit (MED) sur le territoire et le déploiement de la fibre optique (FTTH/FTTE<sup>1</sup>) pour les communes de **Loudun et Chalais** et des sites dits prioritaires dans les domaines de la santé, l'éducation et l'activité économique.

2 opérations de MED supplémentaires hors SDTAN sont financées par la Communauté de communes et les communes de **La Chaussée, Saint-Jean-de-Sauves** et **La Roche-Rigault** dans le cadre d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil départemental de la Vienne.

### • Montées en débit

En 2020, les 6 opérations de montée en débit suivantes ont été finalisées et inaugurées sur le territoire :

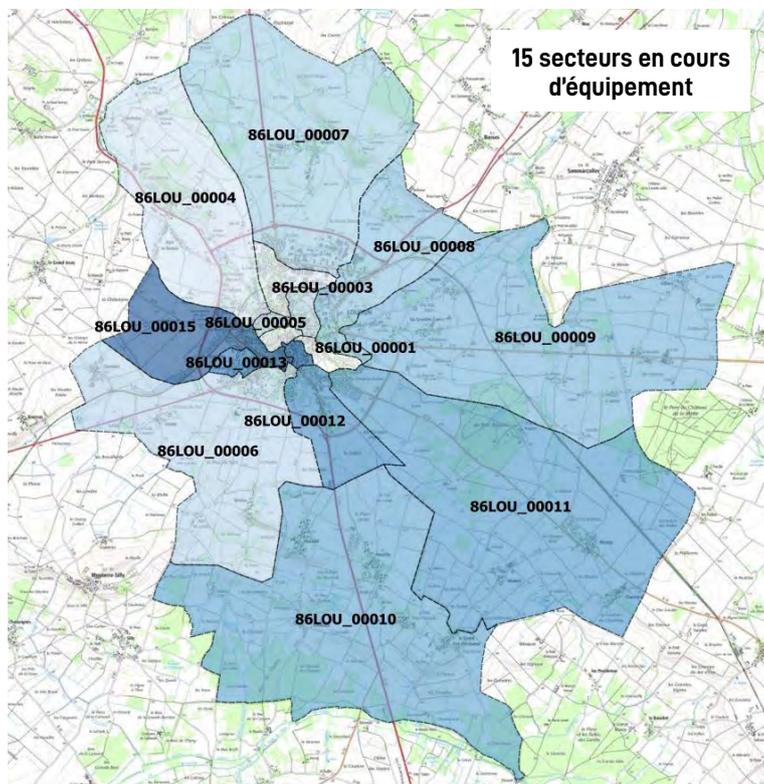
- Berthezon (21/08/2020)
- Curçay-sur-Dive (21/08/2020)
- La Chaussée (24/08/2020)
- Messemé (23/10/2020)
- Ranton (21/08/2020)
- Saint-Clair (21/08/2020)

### • Déploiement de la fibre optique

Malgré quelques retards engendrés par la crise sanitaire, les travaux de déploiement de la fibre optique se sont poursuivis en 2020.

Les communes de Loudun et Chalais sont découpées en 15 secteurs correspondant aux armoires optiques de rue déployées en étoile autour du nœud de raccordement optique implanté en novembre 2019 sur le Viennopôle de Loudun (*avenue de Ouagadougou*).

Un webinaire public organisé le 17 décembre 2020 en lien avec les services de Vienne Numérique a permis de faire un point d'avancée du déploiement et de répondre aux questions des particuliers et professionnels sur les modalités de raccordement. L'éligibilité à la fibre optique étant vérifiable sur le site Internet de Vienne Numérique [www.vienne-numerique.fr](http://www.vienne-numerique.fr).



Les premières prises commercialisables fin 2020 pour les particuliers et les entreprises concernent les secteurs n° 5 (*avenue de Leuze*), n° 7 (*avenue de Ouagadougou*) et n° 3 (*avenue de la coopération*).



**Inauguration Berthezon**  
21/08/2020

**Inauguration Curçay-su-Dive**  
21/08/2020



**Inauguration La Chaussée**  
24/08/2020



**Inauguration Messemé**  
23/10/2020



**Inauguration Ranton**  
21/08/2020



**Inauguration Saint-Clair**  
21/08/2020

### Perspectives 2021

#### Aménagement numérique

- Achèvement de la dernière opération de montée en débit prévue sur le territoire (*Ouzilly-Vignolles*).
- Suivi du déploiement de la fibre optique sur la commune de Loudun, organisation de réunions publiques en lien avec les partenaires (*Vienne Numérique, Conseil Départemental*) à l'attention des particuliers et des professionnels.

<sup>1</sup> FTTH - Fiber To The Home - Fibre jusqu'au domicile - Offre de service à destination des particuliers  
FTTE - Fiber To The Enterprise - Fibre jusqu'à l'entreprise - Offre de service à destination des professionnels (entreprises, administrations, etc.)



**Communauté de communes du Pays Loudunais**

2 Rue de la Fontaine d'Adam - BP 30004  
86201 LOUDUN Cedex

Tél: 05 49 22 54 02 - Fax: 05 49 22 99 77

[contact@pays-loudunais.fr](mailto:contact@pays-loudunais.fr)

[www.pays-loudunais.fr](http://www.pays-loudunais.fr)